

Le St-Laurent-Echo

• RIVIERE-DU-LOUP • TEMISCOUATA • KAMOURASKA



Rivière-Verte veut se séparer

• Page 3A

Chambres de Commerce locales:

elles resteront

• Page 5A

Rivière-Ouelle:

nouveau presbytère

• Page 8A

Baseball Junior «AA»

saison bien lancée

• Pages 1B et 3B

sommaire

Annonces classées, pp. 18-19-B
Carnet professionnel, pp. 16-17D
Conversation, pp. 2D
Horaire T.V., p. 8D
Police en alerte, p. 2A
Nécrologie, p. 13D

Collectionnez
les photos des



expos

à compter de la semaine prochaine
dans nos pages sportives

police en alerte



Depuis quelques mois, les vols sur des automobiles étaient presque inexistants. Alors voilà que la chose recommence, et la semaine dernière la police Municipale de Rivière-du-Loup a reçu une plainte de vol d'enjoliveurs. Il est à souhaiter que ce genre de vol ne se répète pas trop au courant de l'été. Alors si quelqu'un était témoin d'un tel vol, en avertir la police, le tout demeurera confidentiel.

pas là les amis, il ne faudrait pas oublier que vous avez "10 jours" pour acquitter votre amende. Cette semaine Madame Belley, Secrétaire à la Sûreté Municipale m'a signalé que plusieurs de ces billets ne sont pas payés. Pour ceux et celles qui auraient omis de le faire, des AVIS sont dans le courrier en ce moment et comportent le montant de l'amende PLUS les frais.

homme fut découvert sur le plancher de cuisine de sa demeure sans vie. La découverte fut faite par son épouse. L'agent Jacques Labbé du Poste de la Sûreté du Québec à Rivière-Blue fait enquête dans le présent cas. La victime: M. Robert Pelletier, 29 ans, Estcourt, comté Témiscouata.

Au cours de la dernière semaine, la Sûreté Municipale de Rivière-du-Loup, a dû enquêter sur un vol à main armée. Dans le présent cas, il s'agit d'un automobiliste qui a fait monter à bord de son véhicule un type qui soi-disant devait lui procurer une fille à bon marché. Rendu à destination, l'ami d'occasion à la pointe du revolver, demanda l'argent du bon samaritain et par la suite lança les clés du véhicule dans un champ voisin et prit la fuite avec 2 autres compagnons dans un autre véhicule. Nos enquêteurs municipaux sont présentement sur une bonne piste avec un objet trouvé sur les lieux et possiblement échappé par les auteurs du vol.

Voici pour une autre semaine le bilan des billets: 73 billets de vitesse RADAR; 2 feux rouge; 2 stop non fait; 37 billets de stationnement prohibé ou dépassant la limite de 60 minutes; et encore une autre fois 2 billets pour des automobilistes qui font un virage à gauche au pied de la côte St-Pierre. En plus de celui il y a eu un [1] test d'ivressomètre positif, deux [2] personnes qui ont conduit sans permis de conduire. Sur le plan accident, il y a eu relâche cette semaine, car nos policiers ont répondu à seulement 5 appels de ce genre. Ça va bien...

Le 26 mai dernier, Rivière-du-Loup était l'hôte de plusieurs policiers venus ici pour y disputer le tournoi de BALLON VOLANT. Les trois corps de police étaient représentés: Municipal, Provincial et Fédéral, venant de tous les coins de la province. Il y avait aussi des équipes féminines, à savoir des épouses de policiers. Ce tournoi était sous la direction technique de Georges Lévesque, qui soit dit en passant a accompli un travail gigantesque. Les équipes féminines de Rivière-du-Loup étaient dirigées par Mesdemoiselles Hélène Hébert et Nicole Morin qui nous tenons à remercier. Ces deux dernières équipes se sont affrontées en semi-finale et l'une est passée en finale. Voici les gagnants: Classe "A": Sûreté du Québec de Sherbrooke, champion; Gendarmerie Royale de Montréal, finaliste. Classe "B": Sûreté du Québec de Thetford Mines, champion, Sûreté du Québec de Ste-Anne des Monts, finaliste. Classe "Féminine": Sûreté du Québec de Lachute, championne, Sûreté du Québec de Rivière-du-Loup, finaliste.

La Sûreté Municipale de Rivière-du-Loup nous rapporte que depuis quelques semaines, les vols à l'étalage sont repartis. Encore la semaine dernière, cinq vols de ce genre furent rapportés à la police. Les suspects furent tous pris sur le fait et les accusations seront portées sous peu. Pour un petit \$5.00 à la Cour, il peut vous en coûter le double. Attention à ceux qui ne se sont pas encore fait prendre. Votre tour approche.

Le 28 mai dernier vers midi et 15, une dame fut trouvée sans vie dans sa résidence par son époux et son fils. Cette dernière fut retrouvée dans le sous-sol de sa demeure, à l'endroit même où il y avait un foyer d'incendie. L'on croit à l'asphyxie, car elle aurait tenté d'éteindre le feu. Une enquête est en cours afin de déterminer le tout. C'est l'Agent Laval Turcotte de la "Sûreté du Québec à Rivière-du-Loup" qui s'occupe de cette affaire. La victime: Madame Florence Nadeau Landry, 50 ans, du Rang 4 ouest, St-Alexandre, Kamouraska.

Félicitations aux gagnants de chaque classe et meilleure chance aux finalistes pour la prochaine fois. Chapeau bas devant les organisateurs de ce grand déploiement, et nous espérons que vous serez de retour l'an prochain. 27 équipes cette année.

Chaque semaine, je vous donne les détails des billets émis par les policiers municipaux. L'affaire ne s'arrête

En début d'après-midi, le 2 juin dernier, un jeune

Bonne semaine à tous,
Rolland Marquis.

commerages

En moins de trois ans, la firme Castelriand aura acquis une réputation supra régionale et comme l'enfant en croissance, le fait se manifeste par un local trop petit et qui vient d'être remplacé par un autre beaucoup plus spacieux au 41 de la Cour à Rivière-du-Loup. Cette jeune entreprise se voit aujourd'hui confié la préparation de publicités et l'édition de livres provenant d'au-delà du KRT. Des services de traduction, de correction de manuscrit, de réécriture, se sont ajoutés mettant cette firme sur la liste du Conseil des Arts. Neuf personnes trouvent de l'emploi au service des éditions Castelriand de Richard et Andrée Lévesque. Ce qui vient contredire le dicton d'éditeurs: "hors de Montréal, point de salut"...

d'avenir sont à ce jour encore indéfinis mais à court terme, il prendra 6 mois de vacances, "lui, y connaît ça".

Pour ceux qui ne savent pas quoi faire cet été et qui veulent se tenir en forme. Quoi de mieux que de

danser! Linda Boucher, élève de l'Ecole supérieure des Ballets Jazz de Québec, offre des cours pour les adultes et enfants de huit ans et plus du 4 juillet au 31 août. L'inscription aura lieu les 16 et 17 juin au 340 A Lafontaine. Pour de plus amples renseignements, téléphonez à 862-6606.

Un cahier d'histoire sur l'Hon. Ernest Lapointe

Le prochain cahier d'histoire de la Société Historique de la Côte-du-Sud sera consacré entièrement à une personnalité politique bien connue de notre région, en l'occurrence l'Honorable Ernest Lapointe.

du T.H. William Lyon Mackenzie King, deux premiers ministres du Canada, fut un québécois du Bas-du-Fleuve, natif de St-Eloi, dans le comté de Rivière-du-Loup, Ernest Lapointe.

"Vous êtes des profiteurs, des exploiters, des voleurs", voilà en quels termes chocs, le directeur-général de la Vitrerie Générale et président de la Chambre de Commerce de Rivière-du-Loup, M. André Plourde, s'est adressé, la semaine dernière, aux étudiants en techniques administratives du Cégep de Rivière-du-Loup. Faisant l'apologie du commerce, le conférencier a conclu que l'homme d'affaires avait sa place dans notre société et méritait la reconnaissance de cette dernière.

Le lancement officiel de ce cahier d'histoire, le quatorzième que publie la Société d'Histoire de la Côte-du-Sud depuis sa fondation, aura lieu demain, le 7 juin, à vingt heures, à l'Hôtel de Ville de St-Pascal de Kamouraska.

Ce que moins de personnes savent, c'est que l'Honorable Ernest Lapointe fit ses débuts dans la politique comme député de Kamouraska.

L'agent distributeur de bière Labatt 50, M. Claude Lalonde sera libre comme l'air à compter du 1er juillet. En effet, c'est à cette date que deviendra effective la transaction par laquelle il vend à la Brasserie son agence de distribution connue sous le nom de Claude Lalonde Incorpore. Ses projets

Les personnes plus âgées et les amateurs d'histoire se souviennent que le bras droit de Sir Wilfrid Laurier et

C'est pour faire revivre la figure et l'oeuvre d'Ernest Lapointe que M. Paul Bernier vient de lui consacrer le quatorzième cahier d'histoire de la Société Historique de la Côte-du-Sud. Ce cahier est intitulé: "Ernest Lapointe, député de Kamouraska, 1904-1919".

INTER-LOTO

TIRAGE 962

1er juin 1979

1 ^{er} NUMERO COMPLET	1	9	8	7	0	5	9	GAGNE	\$250,000		
LES BILLETS SE TERMINANT PAR					8	7	0	5	9	GAGNENT	\$1,000
LES BILLETS SE TERMINANT PAR							0	5	9	GAGNENT	\$50
2 ^e NUMERO COMPLET	1	7	8	5	6	1	8	GAGNE	\$100,000		
LES BILLETS SE TERMINANT PAR					8	5	6	1	8	GAGNENT	\$1,000
LES BILLETS SE TERMINANT PAR							6	1	8	GAGNENT	\$50

3 ^e NUMERO COMPLET	2	0	3	4	0	7	9	GAGNE	\$50,000		
LES BILLETS SE TERMINANT PAR					3	4	0	7	9	GAGNENT	\$1,000
LES BILLETS SE TERMINANT PAR							0	7	9	GAGNENT	\$50
4 ^e NUMERO COMPLET	1	9	7	7	3	8	7	GAGNE	\$25,000		
LES BILLETS SE TERMINANT PAR					7	7	3	8	7	GAGNENT	\$1,000
LES BILLETS SE TERMINANT PAR							3	8	7	GAGNENT	\$50
5 ^e NUMERO COMPLET	1	2	6	1	2	2	3	GAGNE	\$25,000		
LES BILLETS SE TERMINANT PAR					6	1	2	2	3	GAGNENT	\$1,000
LES BILLETS SE TERMINANT PAR							2	2	3	GAGNENT	\$50

6 ^e NUMERO COMPLET	2	2	0	2	2	4	8	GAGNE	\$5,000		
LES BILLETS SE TERMINANT PAR					0	2	2	4	8	GAGNENT	\$1,000
LES BILLETS SE TERMINANT PAR							2	4	8	GAGNENT	\$50
7 ^e NUMERO COMPLET	2	2	7	0	2	0	4	GAGNE	\$5,000		
LES BILLETS SE TERMINANT PAR					7	0	2	0	4	GAGNENT	\$1,000
LES BILLETS SE TERMINANT PAR							2	0	4	GAGNENT	\$50
8 ^e NUMERO COMPLET	1	4	5	0	4	8	2	GAGNE	\$5,000		
LES BILLETS SE TERMINANT PAR					5	0	4	8	2	GAGNENT	\$1,000
LES BILLETS SE TERMINANT PAR							4	8	2	GAGNENT	\$50

Tous les billets gagnants de \$1,000. et \$50. de l'Inter sont encaissables a toute succursale de la BCN



GROS LOT
\$448,000.00

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

22	23	27	30	31	35
----	----	----	----	----	----

	NOMBRE DE GAGNANTS	PRIX	
6 SUR 6	0	290,742.00	NO COMPLEMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AUS SUR 6 + 19 VENTES TOTALES \$1,575,691.00
5 SUR 6	86	1,583.00	
4 SUR 6	3790	99.70	
5 SUR 6+	8	11,345.00	



TIRAGE 909

NUMERO	POSSIBILITE DE
288308	3 GAGNANTS DE \$50,000.
88308	27 GAGNANTS DE \$5,000.
8308	270 GAGNANTS DE \$250.
308	2700 GAGNANTS DE \$50.
08	2700 GAGNANTS DE \$5.

Tous les billets gagnants de \$250. et \$50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

Bill privé présenté:

Rivière-Verte veut se séparer

Par Lyne Chassé

C'est par le projet de loi 235 déposé le 25 avril dernier au secrétariat des commissions du Québec que Rivière-Verte demande à être séparée de Saint-Antonin.

Cette annonce a été faite par M. Guy Castonguay, président du comité de création municipale de Rivière-Verte lors d'une conférence de presse, jeudi dernier, dans un hôtel de Rivière-Verte.

L'apposition du cadenas dans la nuit du 24 au 25 mai au Chalet des loisirs est la goutte qui a fait déborder le vase, des dires de M. Castonguay.

On se souviendra que rien ne va plus entre Rivière-Verte et Saint-Antonin depuis la municipalisation des loisirs en juillet '78 et où, par le règlement 153 du comité Municipal des Loisirs, St-Antonin avait la responsabilité et la surveillance du chalet et de ses équipements sportifs. Tout usager qui voulait bénéficier du chalet devait en demander la permission expresse à Saint-Antonin, ce qui ne fut pas fait lors de la Fête des Mères. Depuis ce temps, nous affirme M. Castonguay, le chalet est sous clef et Saint-Antonin ne veut pas céder.

Un comité de création municipale de Rivière-Verte a donc vu le jour et après avoir fait signé une

du à l'appel, le comité a effectué les démarches pour se séparer de Saint-Antonin.

première lecture du Bill privé se fera en juin avec la fermeture de la session, à l'Assemblée Na-

M. Castonguay dénonce la façon dont les réunions du conseil municipal de Saint-Antonin se

la firme Madore, Bujold, Lagacé, Leblanc et Associés pour démontrer la viabilité de Rivière-Verte en tant que municipalité indépendante.

Au chapitre des revenus, il est prévu \$124,238.00 par rapport à des dépenses de \$119,308.00 pour un excédent de \$4,930.

Des fonds de \$6,000.00 ont été amassés pour couvrir les frais de dépenses de l'obtention d'un bill privé.

En guise de protestation, jeudi soir dernier, une partie de la population de Rivière-Verte s'était rendue au Chalet des Loisirs où l'on a fait brûler des hommes de paille représentant le conseil d'administration de Saint-Antonin.



Sur la photo, nous pouvons apercevoir ceux qui travaillent activement à obtenir la séparation de Rivière-Verte d'avec Saint-Antonin, dans l'ordre habituel: MM. Lionel Nickner, directeur du comité de création municipale de Rivière-Verte, Louis-Albert

pétition en novembre '78 où 85% de la population de Rivière-Verte a répon-

Il y a environ trois semaines, Saint-Antonin a reçu copies de ses démarches, explique M. Castonguay. Aucune réponse n'est parvenue par la suite à Rivière-Verte; les ponts sont coupés.

Le comité espère que la

Campagna, vice-président du comité des Loisirs, Guy Castonguay, président du comité de création municipale, Alain Bernier, président du comité de soutien des loisirs et Réginald Campagna, secrétaire du comité de soutien.

tionale.

M. Jules Boucher parait le projet et des moyens de pression, selon M. Castonguay, seront amorcés si les négociations en cours a-

font, en cachette, dit-il, où comme à l'assemblée du 27 mai, le conseiller représentant Rivière-Verte, M. Raymond Gamache, n'a pu assister.

Une étude de prévisions budgétaires pour l'année '79, a même été faite par



La population de Rivière-Verte a manifesté son mécontentement face à l'attitude de Saint-Antonin dans la municipalisation des loisirs en faisant brûler des hommes de pailles symbolisant le conseil municipal de Saint-Antonin.



1 RUE ST-LAURENT
RIVIERE-DU-LOUP
LICENCIE

SPECTACLES:

Jean-Claude Dupont
chansonnier québécois
Jeudi et vendredi
7 et 8 juin

EXPOSITION

Jean-Guy Carrier
Etudiant au Cégep
de Riv.-du-Loup
exposera ses dessins
et monotypes.

NOURRITURE:
Nous vous offrons
de la nourriture-
maison. Nous pouvons
également vous
organiser des
rencontres et fêtes
pour groupes.

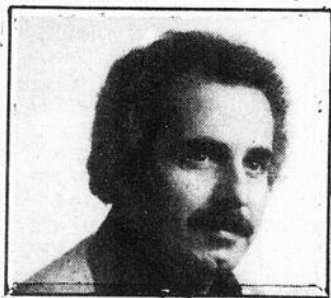
-Air climatisé

OUVERT
LUNDI AU VENDREDI
DE 16.00 A 2.00H.
SAM. ET DIM.
19.00H. A 2.00H.

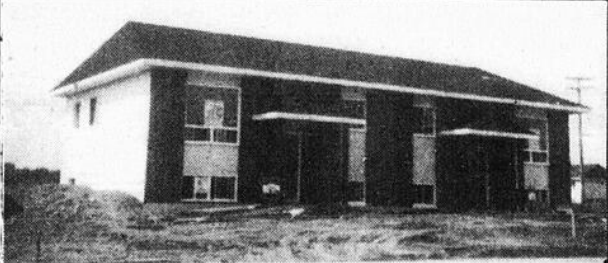
IMMEUBLES
G/MC
INC
COURTIER

103 Hôtel de Ville
Rivière-du-Loup

Marius Guérette
agent d'immeuble
Rés.: 862-0608
Bur.: 862-9015



**Vous voulez acheter ou vendre une maison,
venez me rencontrer aujourd'hui;
vous me remercirez plus tard.**



Duplex neuf-Chauffage électrique-4½ pièces
chaque partie-Terrain 45' x 100' env.-Situé
St-Ludger. Propriété éligible à l'aide gouverne-
mentale. Vendu séparé. Prix inférieur à \$31,000.
[2145].



En service



Michel Daris

(Pharmacien)

De midi à 21:00

240 Lafontaine
Rivière-du-Loup
862-6326

éditorial

L'avenir du Bas Saint-Laurent-Gaspésie



Beauvais Bérubé.

Cette question toujours d'actualité vient de prendre une fois de plus la vedette dans la région avec le début, le 31 mai dernier, de la consultation publique qu'effectue présentement le Conseil régional de Développement sur les orientations des interventions de développement dans l'Est du Québec, telles que contenues dans un document préparé sur le sujet par l'Office de Planification et de Développement du Québec.

Il sera d'autant plus intéressant de prendre connaissance des résultats de cette consultation que sa tenue a été entourée de propos peu encourageants de la part des experts de l'O.P.D.Q. et de la Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada.

En effet, pour un, l'O.P.D.Q. prédit la continuation du vieillissement et de la diminution de la population de la région, les possibilités de vulnérabi-

lité, à long terme, de chacune des parties du territoire, et une augmentation du chômage pour les prochaines années. De son côté, la C.E.I.C. parle de régression de l'emploi, de stagnation et de déclin des secteurs économiques.

Il n'y a guère de place pour un excès d'optimisme devant de telles projections à long et à court termes. Ce qui ne veut pas dire cependant que la population de l'Est du Québec n'a plus qu'à abandonner la partie, se laisser aller à la dérive et sombrer dans un fatalisme résigné.

Pareil réflexe serait d'ailleurs surprenant chez des gens qui, à maintes reprises, ont fait preuve d'une volonté de survivance et d'un dynamisme qui existent à très peu d'exemplaires ailleurs.

On peut donc prévoir que, cette fois encore, la population du Bas Saint-Laurent-

Gaspésie saura garder son sang-froid, faire la juste part des choses, et retenir, parmi les moyens de relance suggérés par l'O.P.D.Q., ceux qui devraient s'avérer les meilleurs correctifs, quitte à en proposer d'autres de son cru, ce qui est loin d'être improbable. Qui sait, les "remèdes du pays", pour reprendre une expression régionale, pourraient peut-être s'avérer plus efficaces que la médecine sophistiquée des doctes experts de l'O.P.D.Q.

Chose certaine, comme on l'a souvent signalé, la ressource naturelle la plus précieuse de l'Est du Québec demeure sa population. Cette ressource doit donc être mise pleinement à contribution pour revitaliser l'économie de l'Est du Québec et assurer l'avenir de cette région.

Il est donc souhaitable, voire vital, que le dynamisme, le leadership et l'entrepreneuriat des citoyens de la région

soient étroitement et activement associés au processus de mise en place de mécanismes efficaces pour assurer la réussite d'un processus d'expansion économique et de développement social dans l'Est québécois.

Les chefs de file ont déjà amplement prouvé leur aptitude à forger des outils appropriés de promotion économique et d'auto-développement. Il s'agit d'assurer une certaine coordination des efforts par une structure à inventer.

Quoi qu'il en soit, il y a fort à parier que les gens de l'Est du Québec sauront orienter avec lucidité et réalisme leur avenir collectif. Il faudra cependant que l'Etat se décide à les écouter et à démontrer par des gestes concrets sa volonté d'en arriver à une répartition équilibrée des activités économiques dans toute l'étendue du territoire québécois, dont l'Est du Québec, il ne faut pas l'oublier, demeure partie intégrante.

le sel de la semaine

Beauvais Bérubé.

Services sociaux: des acquis et des besoins

Si la mise en place d'infrastructures industrielles s'affirme un pré-requis à tout effort d'expansion économique pour une ville et une région, il en est de même quand il s'agit d'améliorer la qualité de la vie des citoyens

d'une agglomération. Pour répondre aux besoins en ce dernier domaine, on recourt à l'implantation d'équipements et services sociaux.

Le territoire de Kamouraska-Rivière-du-Loup-Té-

miscouata ne fait pas exception à la règle d'accessibilité, et c'est pourquoi des efforts répétés continuent d'être tentés par les chefs de file pour faire en sorte que la zone K.R.T. ou du Grand-Portage soit pourvue d'équi-

pements et services sociaux adéquats.

Depuis quelques mois, ce territoire a marqué des points. C'est ainsi que dernièrement, le territoire K.R.T. a obtenu son foyer de groupe pour jeunes en difficultés d'adaptation sociale ou familiale. Depuis, deux autres bonnes nouvelles ont été annoncées dans la même veine.

On a en effet appris que l'unité Domrémy-Rivière-du-Loup prendra de l'expansion avec la construction cet été d'un centre de transition pour les résidents de sexe masculin aux prises avec des problèmes d'alcoolisme et qui se retrouvent sans domicile ou incapables d'assurer seuls leur réin-

sertion sociale. Pour sa part, le Département de Santé Communautaire a révélé qu'un centre de bénévolat est en voie d'organisation dans le Grand-Portage pour dispenser à des personnes handicapées ou âgées des services de tous genres qu'aucune agence gouvernementale ne peut offrir.

Dans un autre domaine, on assistait récemment à l'inauguration d'un service d'ambulance pour les municipalités de la zone de St-Alexandre, Andréville, St-André et St-Joseph de Kamouraska.

Ce sont là d'excellentes nouvelles et il ne faudrait pas s'arrêter en si bonne voie.

D'ailleurs, il semble

bien que le territoire K.R.T. assistera dans les mois à venir à d'autres réalisations, surtout au chapitre de l'implantation et du développement de centres locaux de services communautaires.

A la réflexion, la seule ombre au tableau se révèle l'absence de décisions en ce qui concerne la mise en disponibilité de lits additionnels pour des personnes qui attendent d'être admises en foyer d'accueil ou en institution pour soins prolongés.

Il apparaît donc que c'est de ce côté que devrait porter à l'avenir un effort prioritaire, tout en gardant à l'œil les autres besoins encore existants.



LE ST-LAURENT-ECHO

16, DU DOMAINE, RIVIERE-DU-LOUP, G5R 4C3

Directeur-général: Georges Fraser Contrôleur administratif: Carol Vaillancourt Comptabilité: Aline Dion Publicitaires: Maurice Paré Pierre Lévesque Gilles Chassé Secrétaire à la publicité: Marthe Paré Caricaturiste: Serge Métivier	Rédactrice en chef: Mireille R. Tremblay Secrétaire à la rédaction: Richard Dubé Journalistes: Beauvais Bérubé Lyne Chassé Sports: Gilles LeBel Régent Ouellet Chef monteur: gaëtan Tirage et distribution: Hugues Bérubé	Abonnement: Maryse Boucher Tombée des nouvelles (pour communiqués): Jeudi, 12 heures Tombée de la publicité: Jeudi, 17 heures. Le contenu de ce journal ne peut être reproduit sans l'autorisation expresse de la direction. Abonnement 12 mois: \$13.00 \$40.00, 1 an [autres pays] Courrier de la deuxième classe Enregistrement numéro 0758 862-1774
---	--	--

Les chambres de commerce locales resteront

Par Lyne Chassé

Advenant l'adoption d'un projet de loi présenté par le Ministère de l'Industrie et du Commerce sur le fonctionnement et l'évolution du commerce au Québec, par l'Assemblée Nationale, les Chambres de Commerce locales ne disparaîtront pas et la création de secrétariats permanents se fera.

C'est ce qu'a assuré M. Denis Bourgeault, permanent de la Chambre de commerce provinciale du Québec, mercredi soir dernier, dans un hôtel de la ville, lors d'une vaste tournée de consultations commandée par le MIC à la suite du rapport du comité d'étude sur le fonctionnement et l'évolution du commerce au Québec (C.E.F.E.C.Q.).

Cette menace qui pèse sur les chambres de commerce locales vient de la recommandation 33 du "dit" rapport qui favorise la création de districts commerciaux, districts qui pourraient être formés par le Conseil municipal ou à la demande d'un groupe d'hommes d'affaires de centre-villes, à moins qu'une majorité des entreprises établies sur le territoire ne s'y opposent lors d'un référendum spécial.

D'où, le danger, selon M. André Plourde, président de la Chambre de Commerce de Rivière-du-Loup, puisque

les districts commerciaux tireront leurs revenus d'une taxe d'affaires supplémentaires votée par la municipalité et perçue par elle. "Comment pourrions-nous aller chercher nos cotisations après, se demande M. Plourde?"

D'ailleurs, les hommes d'affaires présents à cette consultation se sont opposés farouchement à ce que "l'odieuse" de la taxation revienne encore aux municipalités.

Pour répondre à toutes ces interrogations, M. Bourgeault a précisé sans vouloir dévoiler la source de financement mais ajoutant qu'il s'agit d'un programme permettant aux associations d'affaires de se doter de permanences, que les secrétariats permanents verront le jour et qu'il revient aux chambres de commerce locales d'être de plus en plus vigoureuses et présentes.

A cette fin, les participants à la consultation ont manifesté, la crainte de trop d'ingérence des conseils municipaux.

D'autres points du rapport C.E.F.E.C.Q. ont fait l'objet de discussions. Ainsi, est-ce que la Chambre de commerce locale doit se mêler aux cours sur la formation des commer-

cants ou est-ce du domaine du Ministère de l'Éducation? La question reste en suspens, plusieurs y sont favorables, d'autres non.

Par contre, tous ont été d'accord pour que le Ministère de la Justice prenne en surveillance les fabricants effectuant des ventes aux consommateurs (loi des heures d'affaires).

Quant aux centres commerciaux et à l'aménagement du territoire, Me Clément Massé a fait remarquer que l'implantation d'un centre d'achat était peut-être stimulant au début pour les commerçants du centre-ville mais qu'à la longue, il y avait saturation du marché.

De plus, les hommes d'affaires présents se sont dits pour la création d'une Société québécoise de commer-

cialisation, mais que ce ne soit pas une société d'état, c'est-à-dire qu'elle soit indépendante de la fonction publique.

L'éventuelle campagne d'information auprès des consommateurs québécois pour les sensibiliser à l'importance d'acheter des produits québécois est un autre secteur qui a retenu l'attention de l'assistance. Selon Me Normand Bossé, il ne faut pas "charrier", vis-à-vis nos partenaires commerciaux et faire du mercantilisme.

Notons que toutes ses recommandations seront soumises le 6 juin prochain au Conseil des Ministres par M. Denis Bourgeault, permanent à la Chambre de Commerce provinciale et qu'ensuite, ce dernier entreprendra une campagne de sensibilisation auprès des chambres de commerce locales pour la création de secrétariats permanents.

M. Jocelyn Lachance directeur général de la S.A.I.R.E.Q.

[B.B.]-M. Jocelyn Lachance occupera bientôt le poste de directeur général de la Société d'Aménagement intégré des Ressources de l'Est du Québec (SAIREQ).

En annonçant cette nomination, un porte-parole de la S.A.I.R.E.Q. a aussi fait savoir que MM. Clermont Belzile et Donald Chouinard agiront comme agents de développement. Un adjoint administratif viendra aussi joindre les rangs de cette équipe.

Rappelons que la SAIREQ a obtenu de l'Office de Planification et de Développement du Québec (OPDQ), une somme de \$110,000, comme budget de fonctionnement. Cet argent servira à fournir de l'encadrement et du soutien technique aux individus et organismes dans l'élaboration et la réalisation

tion de projets de développement dans l'ensemble du Bas Saint-Lau-

rent, particulièrement les projets de municipalités rurales de cette région.



Sur la photo, nous pouvons apercevoir dans l'ordre habituel, MM. Denis Bourgeault, permanent de la Chambre de Commerce provinciale et André Plourde, président de la chambre de commerce locale de Rivière-du-Loup.

Bénévolat dans le KRT:

1ère étape franchie: Création d'un comité provisoire

Par Lyne Chassé.

Un centre de bénévolat verra bientôt le jour dans la région du KRT puis- qu'un comité provisoire a été créé par un groupe de citoyens qui, voyant le manque de services pour les personnes âgées, les enfants maltraités ou autres, ont décidé de mettre sur pied un centre d'aide volontaire afin de pallier à ces carences.

Cette décision a été prise lors d'une réunion, mardi soir, dans un hôtel de la Ville où une soixantaine de personnes intéressées par le bénévolat s'étaient présentées dans le but d'en arriver à poser une action concrète.

Ainsi, les participants

entendirent des représentants du Département de santé communautaire de l'Hôtel-Dieu et du Centre des services sociaux expliquer que les services des professionnels ne peuvent satisfaire qu'une partie de la population.

Mme Lucie Laprade, directrice de l'Association des centres de bénévolat du Québec, s'était déplacée pour venir instruire l'assistance quant à la façon de procéder pour ouvrir un centre de bénévolat.

A cette fin, le conseil provisoire composé de: M. Raymond Boucher, curé de la paroisse St-Ludger et président du comité, Mme Micheline Jalbert, vice-présidente,

Mme Nicole René, secrétaire et des membres Mme Denise Dion, M. Jean-Guy Massé, Mme Christiane Drolet, et Mme Lucette Gagnon a reçu un mandat fort chargé.

Il devra obtenir les lettres patentes qui donneront au centre son existence légale, préparer un projet de constitution et de règlements de fonctionnement, inventorier les éventuelles sources de financement et faire des démarches devant aboutir si possible à l'obtention de fonds qui permettraient l'embauche d'un permanent à l'automne et convoquer une assemblée générale vers la mi-septembre.

D'ailleurs le conseil

provisoire, comme nous le soulignait M. Georges Landry, agent d'information au département de santé communautaire, se réunira pour la première fois au début de juin.

Dès l'automne prochain, le centre de bénévolat devrait avoir son propre local et veiller à la création de nouveaux groupes d'action bénévole, recruter et former des bénévoles pour le compte des groupes existants, coordonner le travail bénévole dans la région et offrir une aide administrative et financière à tous les groupements bénévoles.

Propriétaires de petites et moyennes entreprises...

nous vous offrons les services suivants:

- Aide financière
- Consultation (CASE)
- Formation en gestion
- Information sur les programmes gouvernementaux d'aide à l'entreprise

La BFD peut-elle vous aider?

Venez rencontrer notre représentant

M. Antoine Richard
Hôtel de Ville
Tél.: 854-2116
CABANO
(de 9h.00 à 12h.00)

Mardi 12 juin

Venez rencontrer notre représentant

M. Antoine Richard
Motel Kiboutz Inc.
Tél.: 853-8528
VILLE DÉGELIS
(de 9h.00 à 12h.00)

Mercredi 13 juin



BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT

320 est rue St-Germain

Rimouski, G5L 1C2 (724-4461)

A La Pocatière:

Le symposium sur les fibres optiques: une réussite

[B.B.]—De l'avis des observateurs, le symposium sur les fibres optiques tenu au CEGEP de La Pocatière du 28 au 31 mai, sous les auspices du Service d'éducation aux adultes de ce collège et de la Commission de Formation Professionnelle de Rimouski, s'est révélé un succès dépassant de loin les attentes les plus optimistes.

Ces assises scientifiques, auxquelles on a enregistré 191 inscriptions, auront des lendemains. En effet, il est d'ores et déjà assuré qu'au printemps de 1980, des cours intensifs de formation sur

les fibres optiques seront dispensés au CEGEP de La Pocatière, à l'intention des adultes déjà sur le marché du travail et qui auront à perfectionner leurs connaissances pour contribuer à la mise en disponibilité plus grande ou à utiliser cette nouvelle technique appelée à révolutionner très rapidement le domaine des communications.

Le CEGEP de La Pocatière est actuellement la seule institution d'enseignement de niveau collégial au Québec à offrir l'option technologie physique qui englobe notamment la technique de fibre optique.

Ce sont M. Fernand Landry, responsable du Département de technologie physique au CEGEP de La Pocatière, et M. Jean-Marc Careau, directeur du Service d'éducation aux adultes à cette institution, qui ont été les premiers à lancer l'idée de tenir un tel symposium.

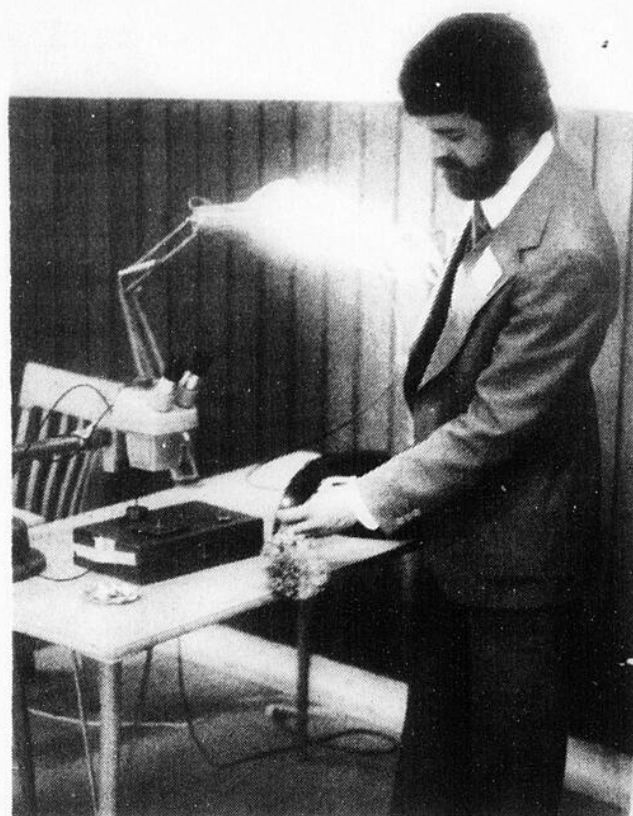
Parmi les participants à cette première dans les annales de l'enseignement aux adultes au CEGEP de La Pocatière, on retrouvait plusieurs professeurs de physique et d'électro-technique enseignant dans plusieurs collèges de la province, des représentants d'entreprises de cablodistribution, de stations de radio et de télévision, de compagnies fabricantes d'appareils électroniques, de l'Hydro-Québec, et de diverses autres entreprises susceptibles d'utiliser la fibre optique comme I.B.M., Bombardier. Ont aussi participé au symposium des délégués du Centre de Recherche Industrielle du Québec (CRIQ), des ingénieurs de diverses compagnies et des professeurs d'institutions privées d'enseignement.

Le but premier du symposium était de sensibiliser les personnes concernées à la découverte de la technique de fibre optique, aux recherches dont cette technique nouvelle est l'objet, et à ses utili-

sations présentes et futures.

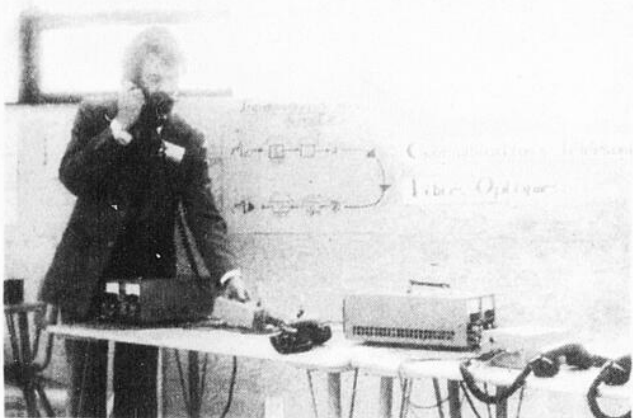
Par l'entremise de la coopération franco-québécoise, trois personnalités françaises dans le domaine des communications ont eu l'opportunité de prononcer des conférences sur la fibre optique. Il s'agit de M. Michel Passaret, ingénieur en chef chargé du département physique, matériaux et technologie au Centre National d'Études des Télécommunications de Lannion, en Bretagne, de M. Jean-Paul Pocholle, ingénieur spécialiste en propagation sur les fibres optiques au laboratoire de Marcoussis du Centre de recherches de la Compagnie Générale d'Électricité de France, et M. Arnaud Gobet, attaché de direction au marketing à la Compagnie Lyonnaise de Transmissions optiques de France.

En outre d'entendre des exposés très intéressants sur l'utilisation des fibres optiques, qui s'avère la découverte la plus intéressante depuis l'invention du transistor, les participants au symposium ont pu visiter plusieurs kiosques de démonstration, notamment sur l'instrumentation nucléaire et la transmission de signaux de contrôle par fibre, le mesurage d'ouverture numérique effectuée par fibre, la commu-



M. Raynald Fournier, coordonnateur du secteur promotion à la Commission de Formation Professionnelle de la main-d'œuvre de la Région Bas Saint-Laurent-Gaspésie donne une démonstration de la transmission des impulsions lumineuses par fibre optique.

[Photo Saint-Laurent-Echo]



M. Fournier démontre comment la fibre optique peut être utilisée dans les communications téléphoniques. Ce kiosque figurait parmi plusieurs autres visibles à l'un des gymnases du CEGEP de La Pocatière.

[Photo Saint-Laurent-Echo]

nication téléphonique par fibre, les fibres et les ordinateurs dans les secteurs de liaisons digitale et analogique, le mesurage de la température et la transmission à l'aide d'une fibre optique, la modulation delta, la transmission par telex avec une ligne de fil optique, etc...

La fibre optique est un fil de verre ou d'autre substance transparente capable de conduire de la lumière à distance. La transmission des impulsions de lumière par des fibres optiques a engendré une nouvelle science déjà appelée la photonique. La technologie des fibres optiques produit

déjà des fibres exemptes de perturbations électromagnétiques, à large bande de passante, de poids et de volume réduits, de capacité de transmission pratiquement inviolable, l'atténuation des signaux étant négligeable même sur de grandes distances. La fibre plastique a une bonne résistance mécanique en traction et en flexion. Ce fil minuscule va remplacer le câble de transmission, et l'on prévoit traiter de façon optique la totalité de ce processus de transmission pour en arriver à l'optique intégrée. Tout le secteur de la câblo-distribution et de la diffusion d'émissions de télévisions pourra se faire sur fibres optiques.



CAFÉ LA BOREE

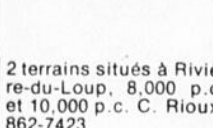
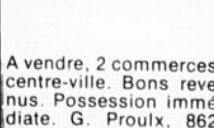
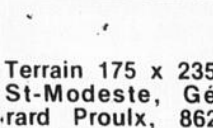
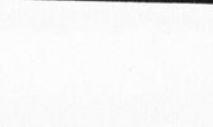
Exposition

De dessins et aquarelles de Frances Moyle du 4 au 23 juin.

Horaire

Lundi, mardi, mercredi et samedi: 10:00 A.M. à 8:00 P.M.
Jeudi, vendredi: 10:00 A.M. à 10:00 P.M.
Dimanche fermé

110 Joly
Rivière-du-Loup
867-1361

Trust Royal  Courtier Services immobiliers Roland Von Saenger, Directeur 724-6121	 Centre-ville, 9 pièces. Jacques Tardif.	 Grande maison 1½ étage. Jacques Tardif, 862-2055.	 Bons revenus, 3 logements. G. Proulx, 862-2812.	 Rue des Erables, sous-sol fini. Jacques Tardif, 862-2055.	 Bungalow 26 x 42, taxes minimales. C. Rioux, 862-7423.	 Rue Dugal, centre-ville. Jacques Tardif, 862-2055.	REPRESENTANTS Jacques Tardif 862-2055 Gérard Proulx 862-2812 Carole Rioux 862-7423 René Lapointe 862-9401
Terrains 8,000 p.c. situés à Cacouna. Jacques Tardif, 862-2055.	 Maison 1½ étage, terrain 300 x 400 J. Tardif 862-2055.	 Grand terrain, logement 4½ au sous-sol. J. Tardif, 862-2055.	 Planchers bois franc, grand terrain. J. Tardif, 862-2055.	 Parc de l'Amitié, 14 x 64. G. Proulx, 862-2812.	 Bungalow situé sur grand terrain. J. Tardif, 862-2055.	 Situé sur les abords du fleuve St-Laurent. Jacques Tardif, 862-2055.	
	 Maison mobile 14 x 70, située dans le Parc Mailloux. Carole Rioux, 862-7423.	 2 terrains situés à Rivière-du-Loup, 8,000 p.c. et 10,000 p.c. C. Rioux, 862-7423.	 Parc Cartier, Carole Rioux, 862-7423.	 A vendre, 2 commerces, centre-ville. Bons revenus. Possession immédiate. G. Proulx, 862-2812.	 Duplex, prix intéressant. Gérard Proulx, 862-2812.	 Terrain 175 x 235, St-Modeste, Gérard Proulx, 862-2812.	

19^e EXPOSITION

INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

DE

RIVIERE-DU-LOUP

STADE DE LA CITE
DES JEUNES

DU 6 au 10 JUIN
79

UNE INITIATIVE DES
**CHEVALIERS
DE COLOMB**
CONSEIL 2402
RIVIERE-DU-LOUP



EN VEDETTE

Mer. 6 Juin Harmonie de Rivière-du-Loup

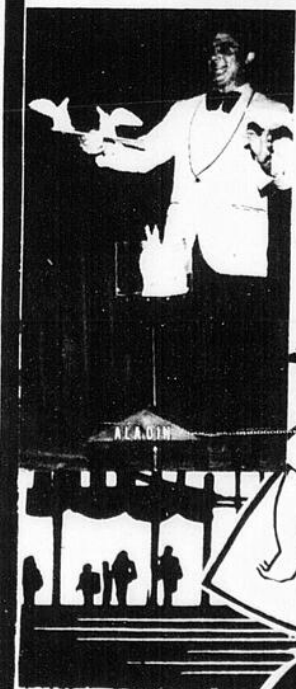
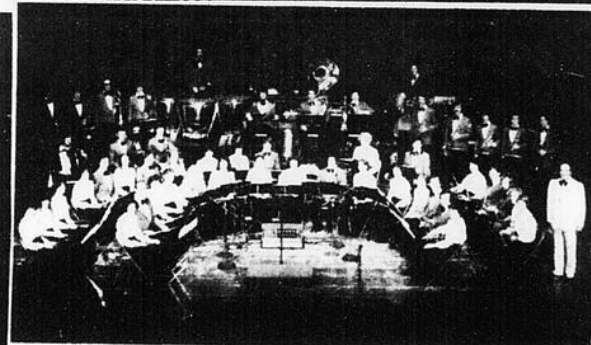
Jeu. 7 Juin Claude Valade

Ven. 8 Juin Monique Vermont
et Jean Faber

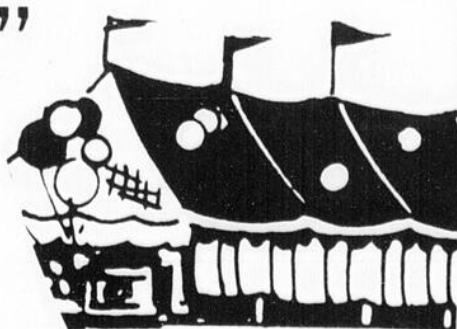
Sam. et Dim. SPECTACLE EN APRES-MIDI
9 et 10 Juin ET EN SOIREE

- * L'ensemble Mexicain MARRACHI
- * Boun le clown et son chien savant
- * Aladin

Samedi après-midi GRATIS POUR LES ENFANTS



**MANEGES EXCITANTS
"GILLES CARNAVAL"
KIOSQUES VARIES**



A Rivière-Ouelle:

La construction du nouveau presbytère est commencée

[B.B.]—Le chantier de construction du nouveau presbytère de Rivière-Ouelle était en activité, le 30 mai dernier, au lendemain de la décision de l'évêque de Ste-Anne d'autoriser cette construction.

C'est en effet le 20 mai, qu'après avoir consulté à nouveau les membres du comité exécutif du Conseil d'administration du diocèse, que Mgr Charles-Henri Lévesque a entériné la décision du Conseil de Fabrique de Rivière-Ouelle et donné son autorisation pour la construction d'un nouveau presbytère dans cette paroisse, si telle était toujours la volonté de ce même Conseil de Fabrique.

Le communiqué émis à ce sujet par le service diocésain d'information rappelle qu'à la suite de la demande du Conseil de Fabrique de la paroisse de Notre-Dame-de-Liesse de Rivière-Ouelle d'obtenir l'autorisation de procéder à la construction d'un

nouveau presbytère, l'exécutif du Conseil diocésain d'administration financière, après étude de la requête, avait préalablement proposé à Mgr Lévesque que la construction d'un nouveau presbytère soit remise à plus tard.

A l'appui de cette suggestion, le Conseil diocésain d'administration financière faisait valoir que le sentiment de la population de Rivière-Ouelle était très partagé au sujet de la construction d'un nouveau presbytère et disait considérer que dans l'état actuel des choses, une décision positive ou négative du Conseil diocésain d'administration financière pouvait porter un grave préjudice.

On sait que lors du vote du 20 mai, 53,9 pour cent était positif et 46,1 pour cent négatif.

-Opinions divergentes-

On se souvient d'autre part, qu'au cours de la

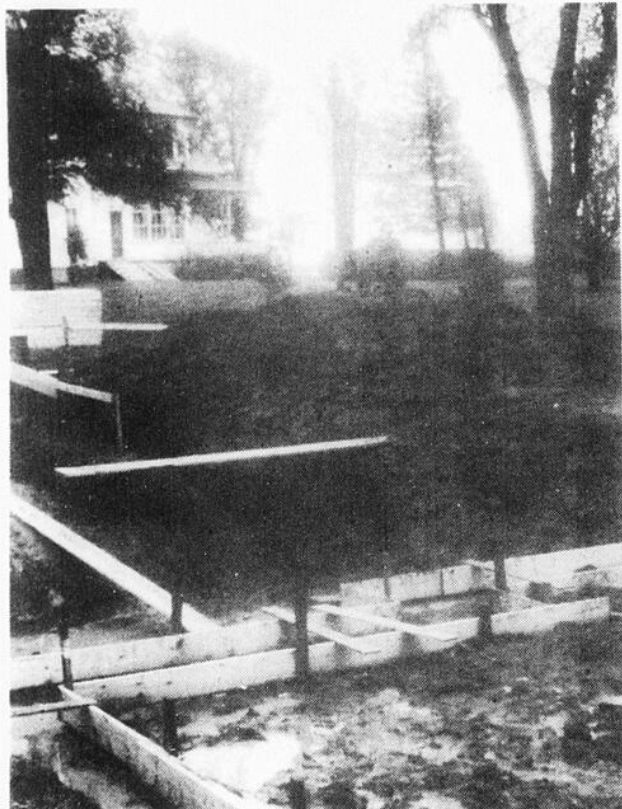
rencontre du 28 mai, les membres du Conseil de Fabrique de la paroisse de Rivière-Ouelle ont manifesté aux membres du comité exécutif, leur impossibilité de donner leur appui à la recommandation faite à l'évêque par le Conseil diocésain d'administration financière. Ils ont affirmé également, que le résultat du vote, tenu lors de l'assemblée des paroissiens, ne devait pas être interprété rigoureusement et que la plupart des dissidents se rallieraient à la décision du Conseil de Fabrique. Enfin, ils ont certifié que la seule décision valable, au niveau pastoral, était la construction immédiate d'un nouveau presbytère.

Depuis que Mgr Lévesque a entériné la décision du Conseil de Fabrique de Rivière-Ouelle, le service d'information du diocèse de Ste-Anne a publié un autre communiqué dans lequel est cité un extrait de la lettre que la Direction générale du Patrimoine du Ministère des Affaires culturelles, du

Québec adressait le 17 avril 1979, au Conseil de Fabrique de Rivière-Ouelle. Cet extrait mentionne

textuellement que le Conseil de Fabrique de Rivière-Ouelle, en tant que propriétaire du presbytère

actuel, "avec l'aide de la Direction générale du Patrimoine et des groupements paroissiaux, saura trouver une solution qui assurerait la conservation et la mise en valeur du vieux presbytère".



A Rivière-Ouelle, les fondations du nouveau presbytère commencent à prendre forme. A l'arrière-plan, le vieux presbytère, maintenant classé monument historique.

[Photo Saint-Laurent-Echo]

HITACHI

Rivière-du-Loup
Télévisions Inc.
Voir Page 9

Hôtels &
restaurant
pour location

BEAUPHONO
Inc.

Tables de Pool, machines
d'amusements phonogra-
phes, 30 rue Ste-Marie,
Rivière-du-Loup, tél: 862-
6037.
21-1a.

boiteau luminaire

*Embellit la lumière
depuis 20 ans*



Luminaires de style moderne,
au fini chrome. Ampoules en
sus. Quantité limitée.

A- 42853 — Lampe sur table
SPÉCIAL

\$58⁹⁵

B- 100958 — Luminaire suspendu
SPÉCIAL

\$53⁹⁵

C- 40824
Lampe sur pied
SPÉCIAL

\$69⁹⁵

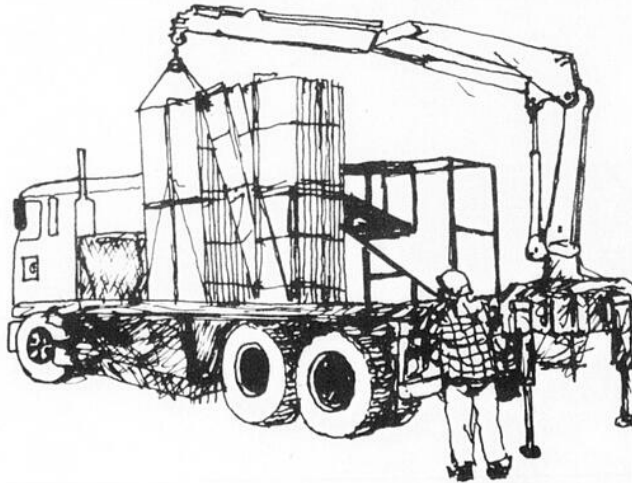
N'oubliez pas de visiter notre département de cadeaux.

176 LAFONTAINE
Rivière-du-Loup 862-6242

CHARGEX
VISA

**VITE ET BIEN
A UN PRIX INFÉRIEUR,
EST NOTRE DEVISE**

POUR LE COFFRAGE DES FONDATIONS



NOUS POSSEDONS UN EQUIPEMENT SPECIALISE QUI PERMET
DE FAIRE LE COFFRAGE ET LE DECOFFRAGE D'UN SOLAGE EN
1½ JOURNÉE A DES PRIX JAMAIS VUS DANS LA REGION.

**Hénault
et
Gosselin**
INC.

409 TEMISCOUATA, RIVIERE-DU-LOUP, 862-9548

Volonté de Papier-Cascades

Utiliser toute la voie ferrée du Témiscouata

[B.B.]-L'industrie Papier Cascades Cabano est tout autant intéressée à utiliser le tronçon Cabano-Rivière-du-Loup du chemin de fer Témiscouata que le tronçon Cabano-Edmundston de la même ligne.

C'est ce qu'a laissé savoir le directeur-général de cette entreprise M. Martin Pelletier, au cours d'une récente entrevue téléphonique.

A cette occasion, M. Pelletier a déclaré que l'industrie qu'il dirige s'apprête à exercer de fortes pressions afin que la voie ferrée Rivière-du-Loup-Edmundston soit remise en état d'opération sur toute sa longueur.

On sait que les dirigeants de Papier Cascades Cabano préparent à l'heure actuelle un mémoire bien étoffé à être présenté lors de l'audience publique que tiendra dans la région la Commission Canadienne des Transports d'ici la fin de la présente année. Ce mémoire fera valoir entre autres choses que non seulement l'embranchement du Témiscouata ne doit pas être abandonné, mais doit être rendu de nouveau utilisable sur toute sa longueur dans les meilleurs intérêts économiques de toute la région du Témiscouata. M. Pelletier a fait savoir que Papier Cascades appuiera fermement toutes les initiatives du même genre qui viendront d'autres localités ou industries du Témiscouata.

-Avantages financiers-

Le directeur-général de Papier Cascades a affirmé qu'actuellement, l'industrie manufacturière de papier-cannelure de Cabano ne peut utiliser la voie de chemin de fer du Témiscouata parce que les rails, sur une longueur d'une vingtaine de milles entre Cabano et Ville Dégelis, ne sont pas assez lourds pour supporter le poids des locomotives et wagons utilisés pour ce type de chargement. Papier Cascades, qui voudrait obtenir la construction d'un embranchement de service jusqu'à son usine de Cabano, a entretemps été contrainte d'acheter trois camions afin de transporter son papier à Edmundston pour chargement et expédition à bord de wagons, les frais additionnels d'équipement de personnel et de temps encourus pour ce faire faisant hausser le coût du papier-cannelure.

Si le chargement s'effectuait directement de Cabano, ces coûts supplémentaires seraient éliminés, et, de plus, des wagons destinés aux Etats-Unis via les lignes du chemin de fer Bangor and Aroostook pourraient être aussi chargés à Cabano.

Selon M. Pelletier, un argument qui milite en faveur de la réouverture au trafic ferroviaire de la voie du Témiscouata est la crise du pétrole qui va rendre le transport routier moins rentable, le chemin de fer étant destiné à redevenir le premier transporteur lourd.

Une autre requête que contiendra le mémoire de Papier Cascade destiné à la Commission des Transports du Canada sera celle d'accorder à Cabano le taux préférentiel déjà en vigueur dans les provinces de l'Atlantique pour les expéditions à partir du Témiscouata, de papier-cannelure et autres produits. En ce qui a trait à l'utilisation par Papier Cascade de la section Cabano-Rivière-du-Loup, cette industrie est également très intéressée à le faire en raison de l'ouverture à la navigation dans quelques mois, du port de Gros-Cacouna. A ce moment, les expéditions outre-mer qu'effectue Papier Cascade par le port de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, pourraient être acheminées par Gros-Cacouna et la Voie Maritime du Saint-Laurent, ce à un coût beaucoup moindre, lequel coût pourrait être encore réduit si le chemin de fer Témiscouata pouvait être utilisé entre Cabano et Rivière-du-Loup.

Organisation bénévole d'aide aux handicapés à Cabano

Un service communautaire tout à fait inusité existera bientôt à Cabano.

Il s'agira de l'Ordre des Philanthropes, un organisme à but non lucratif qui s'occupera spécialement des handicapés, semi-handicapés, et des vieillards.

Les bénévoles de l'Ordre des Philanthropes apprendront aux jeunes et aux moins jeunes l'art de se servir de leurs mains pour être à la fine pointe de l'actualité par des services communautaires.

L'enseignement leur sera dispensé par des moniteurs qualifiés en matière de réhabilitation.

De plus amples détails seront fournis prochainement sur cette association humanitaire.



HITACHI

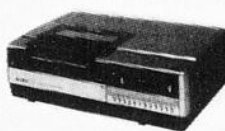
GARANTIE 20 ANS

SUR LES TRANSISTORS DE TELEVISIONS

LES GAGNANTS



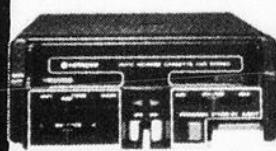
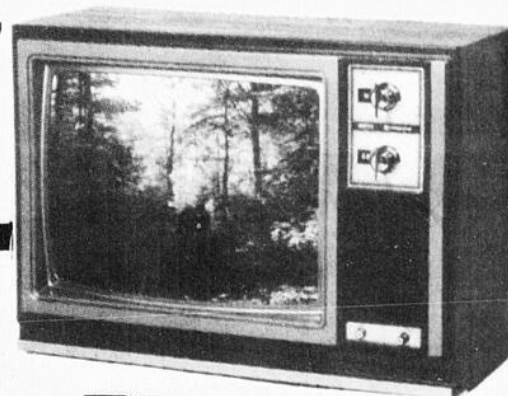
HITACHI



TELECOULEUR 20"

CT-911

Cabinet en bois véritable

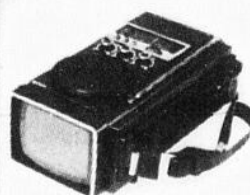


Lecteur de cassette stéréo pour voiture avec retour automatique

\$599

Luminar II

Facilités de paiement



CHAINE STEREO ST-8610

Amplificateur AM/FM, plus magnétophone, 2 haut-parleurs à 2 voies. Table tournante, cabinet en sus.

\$309

GARANTIE-TV

3 ANS

Sur pièces et main-d'oeuvre et

20 ANS

sur transistors

Rivière-du-Loup Télévisions Enr.

484 LAFONTAINE, RIVIERE-DU-LOUP, 862-6532

SPECIALITE: T.V. COULEUR

SYSTEME DE SONS HAUTE FIDELITE

MEMBRE DE LA PLAZA LAFONTAINE

Chambre de Commerce régionale

Nouvel exécutif

[M.R.T.]Après M. Gérard Pelletier, président sortant qui "a bâti la régionale" de l'avis de M. Denis Bourgault, succède à la tête de la régionale des Chambres de Commerce de la zone de Rivière-du-Loup, Me Norman Bossé.

Comme le prévoient les statuts, le 1er vice-président, en l'occurrence Me Norman Bossé, accédait automatiquement à la présidence, jeudi le 31 mai dernier, lors de l'assemblée générale annuelle de l'organisme qui se

déroulait à la salle paroissiale de Notre-Dame-du-Portage.

Quant aux trois autres postes mis en élection cette année, on retrouve MM. Jean-Marie Gagnon de l'Isle-Verte, André Plourde de Rivière-du-Loup et Albert Pelletier de Notre-Dame-du-Portage. Une prochaine réunion de la Chambre Régionale déterminera les fonctions de chacun.

Site d'enfouissement sanitaire.

Même si la Cité de Rivière-du-Loup sera tenue d'accepter tous les déchets apportés à son site d'enfouissement sanitaire de Rivière-des-Vases par les autres municipalités, le ministère de

l'Environnement ne pourra imposer à cette ville de procéder par pesée des ordures pour déterminer les frais de ses usagers. En effet, selon la réponse adressée par un fonctionnaire du ministère à la demande d'information de la Régionale, le ministre n'ayant pas été contraint de déterminer lui-même un site de caractère régional, les autres municipalités ont donc le loisir de se servir du site mis en opération par Rivière-du-Loup ou se regrouper entre elles pour en opérer un autre.

La Chambre régionale avait dans ce dossier appuyé les démarches entreprises par la Chambre de Rivière-du-Loup à la requête de la Paroisse St-Patrice. Cette dernière

a, depuis, pris connaissance de la réponse ministérielle et n'aurait formulé aucun commentaire, a poursuivi le président André Plourde.

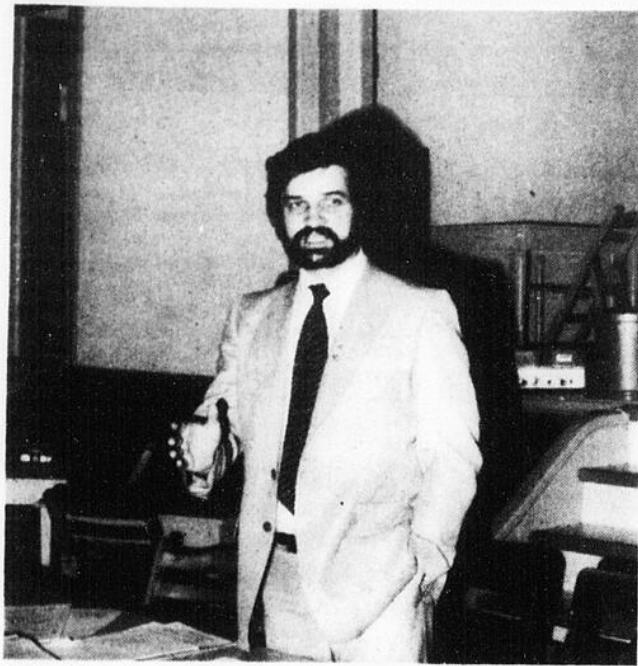
La liste des résidents permanents de cette municipalité sera bientôt fournie à l'entreprise afin de hâter la décision.

Bureau de poste

Les membres de la Régionale adresseront une résolution aux autorités des Postes du Canada afin de voir s'installer à Notre-Dame-du-Portage, un véritable bureau de poste, comme le réclament les citoyens de l'endroit. Il s'agit d'une vieille requête qui, dans le passé, avait essuyé des refus en raison du petit nombre de résidents. Cette situation aurait changé depuis, selon la proposition présentée par les membres de la paroisse, MM. Racine et Larouche.

Câble au Portage

Une enquête afin de déterminer le nombre d'usagers potentiels du service de télévision par câble devra être réalisée dans la paroisse de Notre-Dame-du-Portage afin d'établir l'intérêt pour la firme Rivière-du-Loup Câble d'extensionner son service à cette municipalité. Telle est l'essence de la réponse fournie par le directeur-général de l'entreprise, M. Pierre Simon, aux requêtes conjointes de Rivière-du-Loup et de la Régionale.



A la tête de la Chambre de Commerce Régionale de tourisme et d'industrie du Grand-Portage, Me Norman Bossé de Rivière-du-Loup succède automatiquement au président sortant, M. Gérard Pelletier de l'Isle-Verte.

Agrandissement du Cégep de La Pocatière

[B.B.]—Les travaux de reconstruction physique du Cégep de La Pocatière devraient débuter au printemps de l'an prochain.

C'est ce que l'on apprenait de bonne source au milieu de la semaine dernière.

A son assemblée du 29 mai, le conseil d'administration du CEGEP de La Pocatière a accepté les

esquisses préliminaires de l'agrandissement et des travaux de conversion.

Ces mêmes esquisses préliminaires ont été déposées à la Direction générale de l'enseignement collégial (DIGEC), jeudi dernier. Il devra maintenant s'écouler de trois à quatre semaines avant que la DIGEC fasse connaître son approbation. A

la suite de quoi un nouveau délai sera nécessaire avant que l'avant-projet soit soumis à la même direction générale. La prochaine étape à suivre sera la préparation des plans et devis définitifs avant le lancement des appels d'offres, en décembre 1979 ou janvier 1980.

On sait que dans le cadre d'exécution du plan quinquennal d'investissement du ministère de l'Éducation, le Conseil du Trésor a approuvé un investissement de \$5,300,000. pour réaliser les phases du plan de reconstruction physique du CEGEP de La Pocatière.

Rappelons que ces travaux doivent s'effectuer en deux phases. D'abord, la construction d'une aile additionnelle et en second lieu le réaménagement intérieur des autres bâtiments déjà occupés par le CEGEP.

La nouvelle aile logera l'éducation physique, les techniques de laboratoires physiques, la salle de dessin non spécialisé, et les arts plastiques. On y retrouvera également les techniques infirmières, les techniques administratives, les techniques de secrétariat, les laboratoires de langue et de linguistique, et le laboratoire d'informatique.



HORAIRES DES TRAVERSÉES POUR 1979.

du 12 avril 1979 au 8 janvier 1980

3 VOYAGES ALLER-RETOUR PAR JOUR.

Du 12 avril au 20 juin et du 5 sept. au 30 nov.
Départ Rivière-du-Loup : 08h30 11h45 15h15
Départ St-Siméon : 10h00 13h30 17h00

7 VOYAGES ALLER-RETOUR PAR JOUR.

Du 21 juin au 4 sept.
Départ Rivière-du-Loup : 08h30 09h30 11h45 13h00 15h15 16h30 19h00
Départ St-Siméon : 07h45 10h00 11h15 13h30 14h45 17h00 20h30

2 VOYAGES ALLER-RETOUR PAR JOUR.

Du 1 déc. au 8 jan. 1980
Départ Rivière-du-Loup : 09h00 13h00
Départ St-Siméon : 11h00 15h00

VOYAGE ADDITIONNEL SPÉCIAL ALLER-RETOUR.

Lundi 8 oct.
Départ Rivière-du-Loup : 18h30
Départ St-Siméon : 20h00

TARIFS

Passagers : adultes : \$4.25 aller seulement

Enfants de 6 à 11 ans : \$2.25 aller seulement

Enfants de moins de 6 ans : Gratuit

Automobiles, jeeps, camionnettes, wagonnettes : \$9.50 aller seulement, conducteur non compris.

Tarifs pour bicyclettes, motocyclettes, véhicules lourds et autobus seront donnés sur demande.

L'horaire et les tarifs sont sujets à modifications sans préavis.

Heure normale de l'est ou heure avancée selon le cas.)

LA TRAVERSE RIVIÈRE-DU-LOUP ST-SIMÉON LTÉE

RIVIÈRE-DU-LOUP—(418) 862-6094-9545
ST-SIMÉON—(418) 638-2856

Sears

DEVENEZ AGENT DE VENTE

A

St-Eleuthère

Soucieux de bien servir sa clientèle toujours grandissante d'achats par catalogue, Sears cherche une personne ambitieuse et agressive, possédant déjà son propre commerce, et désireuse d'améliorer son revenu annuel.

Conditions : Avoir son propre commerce de détail dans le Centre des Affaires.

Disposer d'environ 300 pi. c. pour l'agence, posséder un permis d'affaires.

Pour plus de renseignements, communiquez avec nous dès aujourd'hui.

SEARS LIMITEE

Jocelyne Godin

Case Postale 10175-Tél.: 1-418-687-0232

Ste-Foy, G1N 4H5

OFFRE D'EMPLOI

Le Conseil régional de l'environnement de l'Est du Québec est à la recherche d'un [e]:

SECRETAIRE GENERAL [E]

Nature de la fonction:

Sous l'autorité du conseil d'administration, la personne voit à la planification, l'organisation, la coordination et le contrôle des activités du C.R.E.E.Q. Il a aussi la responsabilité de l'information pour l'organisme.

Qualifications requises:

Formation universitaire ou expérience pertinente.

Conditions générales:

Bonne connaissance de la région 01, intérêt marqué pour les questions environnementales, facilité d'expression orale et écrite.

Salaire à discuter

Lieu de travail: Rimouski
Fournir dossier des qualifications et curriculum vitae à l'adresse suivante:

C.R.E.E.Q.,
C.P. 1119,
Rimouski, Qué.
G5L 7R1.

Date limite de l'acceptation des candidatures: 6 juin 1979.

Viaduc bientôt rendu utilisable à La Pocatière

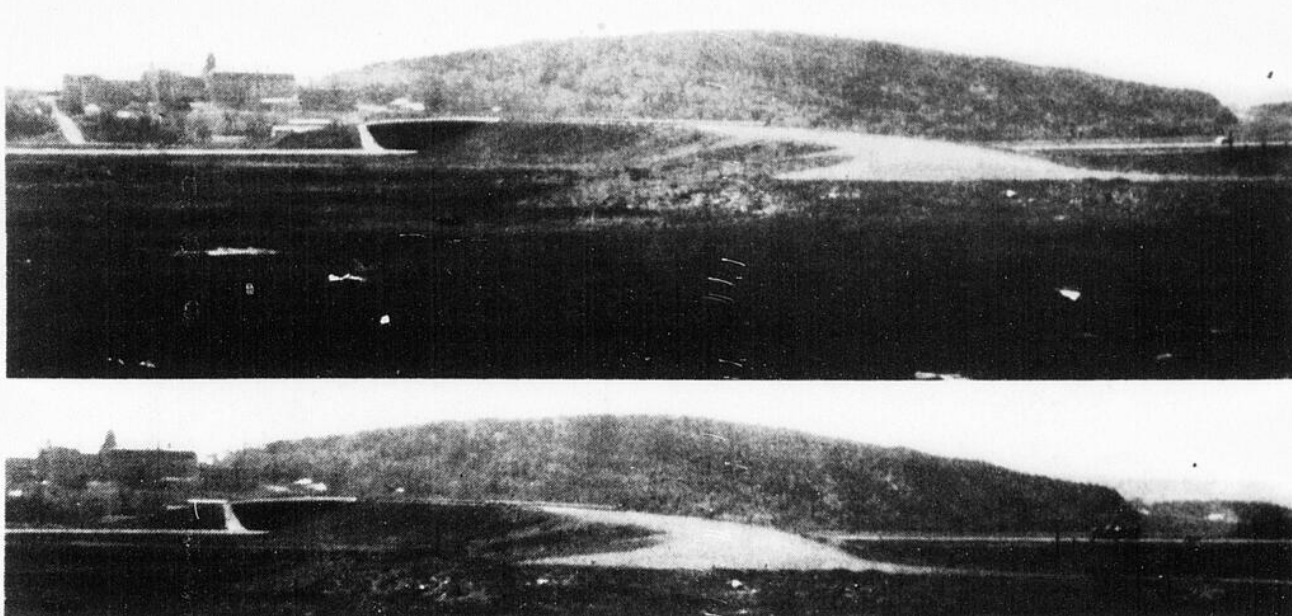
[B.B.]—C'est à la fin de l'été ou au début de l'automne que commenceront les travaux pour compléter le viaduc dont la construction est demeurée inachevée depuis plus de cinq ans, à La Pocatière.

Selon un informateur du Ministère des Transports du Québec, l'appel d'offres pour ces travaux sera lancé au cours des prochaines semaines.

Le viaduc sera raccordé directement à l'autoroute 20, et son ouverture à la circulation permettra des échanges entre la Transcanadienne et d'autres voies d'entrée ou de sortie de La Pocatière. Ce viaduc enjambe la route 20 et

est orienté en direction de la route du quai. Le coût d'exécution des travaux encore requis est estimé à environ \$400,000. On sait que le Conseil municipal de Ville La Pocatière a demandé à plusieurs reprises au gouvernement du Québec dans le passé, de faire en sorte que le viaduc inachevé soit rendu utilisable pour améliorer les conditions de circulation dans les limites de ce centre urbain.

La première photo fait voir la sortie du viaduc qui ne mène actuellement nulle part. La photo de droite donne une idée de l'orientation de l'ouvrage par rapport au tracé de l'autoroute Transcanadienne dans la partie nord de La Pocatière.



[photos Saint-Laurent-Echo]

A St-Louis du Ha! Ha!

La municipalité devra justifier le besoin de H.L.M.

[B.B.]—Le président de la Société d'Habitation du Québec a invité les édiles de St-Louis du Ha! Ha! à réexaminer la preuve de besoin en habitations à louer modique à cet endroit.

Dans sa réponse, à la mi-février, à une résolution du conseil municipal, datée du 7 février, concernant la construction de

logements subventionnés par la Société d'Habitation du Québec dans la municipalité de St-Louis du Ha! Ha!, M. Jean-Marie Couture a d'abord tenu à indiquer que la S.H.Q. conserve toutes les demandes de construction de logements qui lui sont présentées. Le fait, pour une municipalité, de n'être pas retenue pour une programmation quelcon-

que, n'entraîne pas son retrait de la liste des municipalités requérantes.

M. Couture ajoute qu'en conséquence, il n'est pas nécessaire de renouveler une demande déjà faite à la S.H.Q., sauf si de nouveaux éléments viennent s'ajouter à la preuve de besoin déjà soumise.

Le président de la S.H.Q. a ensuite rappelé que la preuve de besoin faite par la municipalité requérante et le nombre de logements existants dans ces municipalités pour répondre à ces mêmes besoins, est le critère fondamental que la S.H.Q. peut retenir pour l'élaboration de sa programmation pour l'année 1979. C'est dans cette perspective que la demande de la municipalité de St-Louis du Ha! Ha! sera étudiée. M. Couture a conclu en disant que la S.H.Q. ne dispose pas de budgets illimités et qu'elle ne peut satisfaire que les besoins prioritaires, à savoir ceux de personnes à qui leur revenu ne

permet pas de louer un logement convenable et non de favoriser le retour dans une municipalité, des citoyens qui l'ont quittée.

-Cheminement lent-

La résolution du conseil municipal mentionne qu'à plusieurs reprises, des demandes ont été faites au Ministère des Affaires municipales afin d'obtenir que des H.L.M. soient construits à St-Louis du Ha! Ha! et, que, jusqu'à présent, aucune réponse positive n'a encore été donnée par la S.H.Q.

Le conseil municipal de St-Louis du Ha! Ha! considère que la construction de telles habitations serait la solution aux nombreuses demandes de logements pour des gens qui désirent habiter à cet endroit. La résolution demande que la requête pour la construction de H.L.M. à St-Louis du Ha! Ha! soit à nouveau envoyée au ministère des Affaires municipales afin d'obtenir une réponse fa-

vorable qui comblerait le désir des citoyens.

Copie de cette résolution a été transmise à M. Claude Tardif, ministre des Affaires municipales.

Pour sa part, la Chambre de Commerce de St-

Louis du Ha! Ha! a écrit à la S.H.Q. pour lui demander de faire diligence afin que le projet de construction de 35 unités de H.L.M., mis de l'avant par cette municipalité il y a déjà plus de cinq ans, devienne réalité le plus rapidement possible.

Subvention du MEER à une industrie de St-Louis du Ha! Ha!

Au nom de l'honorable Marcel Lessard, ministre de l'Expansion Economique régionale, M. Rosaire Gendron, député du comté de Rivière-du-Loup-Témiscouata à la Chambre des Communes, a annoncé dernièrement l'octroi d'une subvention au montant de \$135,900. à la compagnie Béton du Témis Incorporé, de St-Louis du Ha! Ha!

Ce projet a pour objectif l'implantation d'un établissement en vue de permettre la fabrication de formes septiques et de foyers en béton. Ce projet créera dix-sept emplois et nécessitera des investissements de l'ordre de \$491,000.

On sait que cette subvention à l'industrie manufacturière est offerte à la compagnie Béton du Témis Incorporé en vertu du programme LSDR, ou loi sur les subventions au développement régional. Cette loi a été instituée par le MEER pour inciter à l'investissement et créer des emplois, toujours en vue de combattre les disparités régionales.



Bur.: 862-9331

DENTUROLOGISTE

Michel Desrosiers

242 Lafontaine
Centre Médical, Rivière-du-Loup.

Rendez-vous sur appel seulement



**FORAGE
BEAULIEU
Ltée**

CONTRACTEURS
PUITS ARTESIENS
DIAMETRES: 6 A 24 POUCES

ST-LOUIS DU HA! HA!

Cité Témiscouata, P.Q.

A VENDRE

Croûte en 1 pied, à vendre et nous assurons la livraison dans Rivière-du-Loup et les environs. S'adresser à 497-2293 ou 497-2245.



**Scieries
du bas-St-Laurent, Inc.**

Scierie du Bas St-Laurent,
St-Pierre-Lamy
Cité Rivière-du-Loup.

ACHAT

pgp

VENTE

ENTREPRISES P.G.P.

MEUBLES DE TOUS GENRES

- FAILLITES—ANTIQUES
- INVENTAIRE DE MAGASIN
- SURPLUS D'USINE

55 rue Hôtel-de-Ville
Rivière-du-Loup
C.P. 1143

862-9559

POUR LA MENAGERIE

Bureaux-Commodés-Chiffonniers-Lits en bois-Sets de cuisine-Armoires-Chaises-Fauteuils-Lampes-Tables de tous genres-Armoires-Sécheuses-Laveuse essoreuses-T.V. usagées-etc...

EQUIPEMENT MAGASIN

Etagère murale-Ilots comptoirs-Caisse enregistreuse-Equipement restaurant-Tables-Table chaude-Table froide-Toastmaster-Poêle à frir-Frigidaire.

coop

Les prix du boeuf plus bas temporairement

Une nouvelle guerre des prix est amorcée entre les chaînes alimentaires sur les prix du boeuf.

Étant donné le très grand attrait de ces rabais momentanés les coopératives de consommateurs ont décidé d'offrir à leurs membres et usagers des réductions de prix sur les différentes coupes de boeuf. Pour cette courte période les consommateurs pourront se procurer du boeuf à des prix plus avantageux. Cependant il faut se rendre compte que ces rabais ne sont que temporaires et que les prix du boeuf vont continuer à augmenter de mois en mois. Pour cette raison il est plus réaliste pour les consommateurs de diminuer leur consommation de boeuf et d'inclure dans leur menu de nouveaux plats à base de poisson, de volailles, de fromages, d'oeufs, de légumineuses. Donnons aussi une plus large place aux légumes alors que leurs prix vont être très avantageux durant la belle saison.

C'est à chaque consommateur de décider ce qui est plus avantageux pour lui pour aujourd'hui et demain.

**Bifteck de
ronde**

lb **2.19**



BIFTECK DE RONDE

**STEAK
SURLONGE**

LB. **2.88**



**BIFTECK DE
CLUB STEAK**

lb **4.59**

**Boeuf haché
mi-maigre**

lb **1.98**



**PATE VIANDE
GAILURON**
8 POUCES

1.39

Bifteck d'aloiau lb **2.99**

**Rôti de
pointe
surlonge**

boeuf cat: A 1-2
Canada

lb **2.68**

**Bifteck
d'intérieur
de Ronde**

boeuf cat: A 1-2
Canada

lb **2.88**

**Bifteck
attendri**

boeuf cat: A 1-2
Canada
(parti de ronde)

lb **2.83**

**FALLES POULET
AVEC DOS**

BTE 10 LBS.

11.49

**ASSEMBLEE GENERALE
DE VOTRE MAGASIN COOP,
MARDI LE 5 JUIN, A 8 HEURES
AU CENTRE CULTUREL.**

Pêches

Produit Californie
gr: 84 Canada no 1 lb

.49



Plus que des aliments
une famille à votre service

coop

coop

EAU MINERALE COOP

BOUTEILLE 3 BOUT.

1.00

coop

CAFE INSTANT CHASE

BOCAL 10 OZ.

4.39



coop

JUS TOMATES AYLNER

BTE 19 OZ. 4 BTES

1.00



coop

SOUPE TOMATES AYLNER

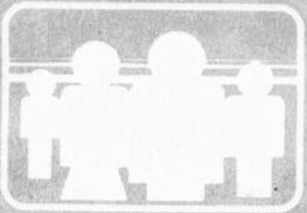
BTE 10 OZ. 5 BTES

1.00



coop

Pour tous les amis
de la famille à votre service



Centre d'achats de
Rivière-du-Loup

coop

EAU JAVEL MIX-O
BOUT. 128 OZ.

.79

coop

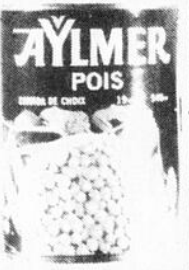
CAFE REG. MOULU
SAC CHASE
LB.



2.79

coop

POIS VERTS AYLMEYER
BTE 19 OZ. 3 BTES



1.00

coop

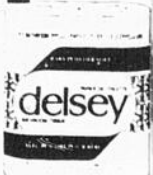
DETERGENT POUDRE
SUNLIGHT
4.8 KG.



5.29

**DEGUSTATION
FROMAGE BEAUCE**

Cantaloups Produit Californie gr: 23 Canada no 1	chacun .78
Radis Produit du Québec	pqt .13
Échalotes Produit du Québec	pqt .13

DETERGENT POUDRE ALL MOUSSE CONTROLE CHAUDIERE 8.4 KG.	10.99	BLE D'INDE GRAIN NIBLETS 12 OZ.	.39
PAPIER TOILETTE DELSEY PQT 2 ROUL.	.59		PAPIER MOUCHOIRS KLEENEX BTE 200 F.
PAPIER ESSUIE-TOUT PQT 2 ROUL.	1.09	FROMAGE CHEEZ WHIZ 1 KG. FINER	 3.24
LAIT CARNATION LIQUIDE 385 ML. BTE	.39	JUS D'ORANGES KRAFT JARRE 64 OZ.	1.79

coop

ANGRAIS A JARDIN POUR UNE NUTRITION IDEALE POUR VOTRE JARDIN 22 LBS	4.39	
BOYAUX FESTIVAL TOUTES SAISONS 50 PIEDS	5.99	
BROUETTE CAPACITE 3 PIEDS CUBES	18.88	
SUPERFRIES McCAIN SAC DE 2 LBS.	.75	

le conseil en bref



Par Lyne Chassé

Voici en quelques lignes ce qui s'est passé à la séance régulière du Conseil de Ville, lundi le 28 mai 1979.

Le sous-ministre du Ministère des Affaires Municipales, M. Jacques Besré a fait parvenir à la Ville un écrit dans lequel il est dit que le ministre des Affaires Municipales, M. Guy Tardif, a approuvé, le 8 mai 1979, le règlement no 759 du Conseil de la Cité de Rivière-du-Loup décrétant un emprunt de \$172,800.00 pour l'achat et l'équipement concernant le développement domiciliaire à Saint-Ludger.

Conduite de distribution d'eau

La Cité de Rivière-du-Loup cède à la Municipalité de la paroisse St-Patrice de Rivière-du-Loup pour le prix de \$1.00 la conduite de distribution d'eau et les accessoires connexes situés sur la rue Témiscouata.

Maison des Jeunes

La Ville de Rivière-du-Loup a adopté une résolution à l'effet d'appuyer la récente demande de la Maison des Jeunes de Rivière-du-Loup Inc. dans ses démarches pour l'obtention d'un octroi dans le cadre du nouveau programme d'assistance financière aux Centres communautaires du Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports pour l'année '79.

Domrémy

Une subvention de \$1,000.00 sera versée à l'Unité Domrémy de Rivière-du-Loup pour la présente année.

Cité-Fraternité des Policiers-Pompiers

Me Claude Lavery sera engagé à titre d'arbitre patronal pour la Cité dans le conflit qui engage celle-ci et la Fraternité des Policiers-Pompiers de Rivière-du-Loup.

Patinoire du Stade de la Cité des Jeunes

Construction Jean-Louis Gagnon INC. effectuera des travaux de réfection de la dalle et autres installations mécaniques de la patinoire du Stade de la Cité des Jeunes au montant de \$150,739.00.

Une soumission de \$1,758.50 de "Les Puits Artésiens Rivière-Ouelle Inc." a également accepté pour le forage et le tubage d'un puits artésien.

Dépenses de voyages

MM. Jean-Yves Bourgoin et Pierre Lebel ont été autorisés à représenter la Cité de Rivière-du-Loup au colloque de l'Association québécoise des techniques de l'eau ayant pour thème l'Évaluation des Réseaux d'égouts les 11 et 12 juin prochains à Montréal.

De plus, les officiers municipaux pourront, accompagné de leurs épouses, assister au Congrès de la Corporation des Officiers municipaux agréés du Québec du 12 au 15 juin à Montréal.

Association Forestière de la Rive-Sud Inc.

M. Roger Robitaille de l'Association Forestière de la Rive Sud Inc. remercie la Cité de Rivière-du-Loup pour l'accueil qui leur a été réservé à l'occasion de la plantation du chêne en face de l'Edifice Municipal.

Salaires augmentés

Le greffier-adjoint bénéficiera d'une augmentation de salaires de \$300.00 par année et ce, rétroactivement au 1er janvier 1979.

La rétribution de l'Agence d'Hôtesses de Rivière-du-Loup, pour ses services pour la Ville, passe à \$6.50 l'heure avec un salaire minimum garanti de 3 heures.

Enfin, le Conseil municipal a approuvé la liste d'avril '79 pour les comptes et salaires de la Ville au montant de \$731,369.44.

La décentralisation touchera la S.E.R. des Basques

[B.B.] La Société d'Exploitation des Ressources des Basques sera l'un des organismes du genre à bénéficier des avantages de la décentralisation prônée par le Ministère des Terres et Forêts en ce qui concerne la localisation des ingénieurs et techniciens affectés à l'expertise des lots forestiers et à la prescription de traitements adéquats dans une perspective de mise en valeur optimale.

En conséquence, la S.E.R. des Basques est présentement à la recherche d'un local qui lui permettra de regrouper le personnel administratif et le personnel technique en vue d'une plus grande efficacité de travail.

Jusqu'à ces derniers temps, les ingénieurs et techniciens étaient attachés à des bureaux du M.T.F. du genre de ceux localisés à Rimouski, Amqui et Cabano. Désormais, dans la perspective de décentralisation du Ministère, techniciens et ingénieurs auront leurs quartiers de travail sur le territoire des unités d'exploitation et de revalorisation de la forêt.

-Affaires nouvelles-

Lors de l'assemblée générale annuelle de la Société d'Exploitation des Ressources des Basques, le 5 mai dernier, à St-Paul-de-la-Croix, les membres présents ont adopté une résolution demandant au Ministère des Terres et Forêts que la quantité de permis de coupe en forêt publique ne soit pas réduite pour permettre une récupération adéquate du bois dans les zones particulièrement affectées par les ravages de la tordeuse de bourgeons de l'épinette.

L'assemblée a en outre donné mandat au conseil d'administration de surveiller de près le déroulement du projet de remise en valeur des terres agricoles abandonnées, pour pouvoir décider du maintien et de l'expansion de ce programme à la lumière des résultats du travail en cours. A l'heure actuelle, environ 90 acres de terre abandonnée ont été labourés pour ensemencement.

Les membres présents ont également discuté de la deuxième phase du projet de délimitation des boisés privés, et d'un projet de cours de formation pour ouvriers sylvicoles. L'assemblée a plus tard approuvé la réalisation d'un projet de la Société d'Aménagement Intégré des Ressources de l'Est du Québec (SAIREQ), qui permettra à la S.E.R. des Basques d'élaborer divers projets de remise en culture des terres agricoles.



Husky

LEVESQUE ASPIRATEUR CENTRAL ENR.

Aspire eau et poussière
GARANTIE 5 ANS

INCLUANT
Boyau de 25
Accessoires
standard
Et matériel d'installation pour 3 prises

PROPRIETAIRES, FAITES INSTALLER UN ASPIRATEUR CENTRAL INDUSTRIEL "HUSKY" SANS DETERIORATION DE VOS MURS.

ASPIRATEUR COMPLET INCLUANT 3 PRISES AUTOMATIQUES à partir de \$399.00

* Nous faisons la réparation et l'installation de toutes sortes d'aspirateurs. Modèle industriel

ESSAI de 30 JOURS POUR PLUS DE CONFIANCE

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à Lévesque Aspirateur Central Enr.
10 Parc de l'Amitié, Notre-Dame-du-Portage
GOL 1YO-Tél.: 862-6320.

Nom
Adresse
Ville
Tél.

Je voudrais obtenir sans frais des renseignements supplémentaires sur le système ASPIRATEUR CENTRAL HUSKY.

DISTRIBUTEURS DEMANDÉS

pour Témiscouata et le Transcontinental.

Solidarité au tiers monde

OXFAM

PLUS QUE
12.40 N° 800 (1 gallon 4.54 litres)
LATEX-SATIN D'INTERIEUR SUPER BLANC

PLUS QUE
13.40 N° 970 (1 gallon 4.54 litres)
LATEX LUSTRE D'EXTERIEUR SUPER BLANC

PLUS QUE
13.40 N° 1800 (1 gallon 4.54 litres)
LATEX SEMI-LUSTRE D'INTERIEUR SUPER BLANC

PLUS QUE
14.40 N° 500 (1 gallon 4.54 litres)
EMAIL SEMI-LUSTRE D'INTERIEUR SUPER BLANC

40
National PNP
la peinture qui dure!
pour ces 40 années ensemble
40 fois merci!

VARIETE ADRIEN BOSSE
71 RUE DES PINS RIVIERE BLEUE
TEL. 893-2571

PLUS QUE
12.40 N° 800 (1 gallon 4.54 litres)
LATEX-SATIN D'INTERIEUR SUPER BLANC

PLUS QUE
13.40 N° 970 (1 gallon 4.54 litres)
LATEX LUSTRE D'EXTERIEUR SUPER BLANC

PLUS QUE
13.40 N° 1800 (1 gallon 4.54 litres)
LATEX SEMI-LUSTRE D'INTERIEUR SUPER BLANC

PLUS QUE
14.40 N° 500 (1 gallon 4.54 litres)
EMAIL SEMI-LUSTRE D'INTERIEUR SUPER BLANC

40
National PNP
la peinture qui dure!
pour ces 40 années ensemble
40 fois merci!

ROLAND DICKNER INC.
46 Ste-Anne 862-6391

Orientations du développement

Les organismes du territoire KRT se prononceront en juin

[B.B.]—Il semble évident que les groupements socio-économiques, municipalités et coopératives de développement du Grand-Portage voudront prendre le temps de s'informer davantage sur le contenu du document de l'Office de Planification et de Développement du Québec [OPDQ] sur les orientations de développement de l'Est du Québec avant de faire connaître leurs opinions à ce sujet.

C'est l'impression très nette qui s'est dégagée de la première assemblée de consultation tenue par le



Une partie des participants à l'assemblée d'information à l'école polyvalente Saint-Pierre. [Marmen Photo]

Province de Québec
Municipalité scolaire du Témiscouata

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné par Donald Daigle, le soussigné président d'élection de la susdite municipalité scolaire, que le scrutin est nécessaire pour l'élection maintenant pendante pour le quartier no 2, et que ce scrutin sera ouvert à la salle de l'école d'Esprit-Saint, le 11 juin 1979, à 9.00h. A.M. à 19.00h. P.M., et que les personnes dûment présentées comme candidat à cette élection et pour laquelle seulement les votes seront admis: Madame Louise Morin, d'Esprit-Saint et M. Léonard Gauvin, d'Esprit-Saint.

Donald Daigle,
Président d'élection.

NE PERDEZ PLUS VOS CHEVEUX!
CLINIQUE GRATUITE DE CUIR CHEVELU
à Rivière-du-Loup, samedi le 9 juin



POUR HOMMES ET FEMMES
"Conservez vos cheveux"

Ne vous résignez pas—Informez-vous!
De nos jours, au moyen d'un traitement répandu au pays, il n'y a pas de raisons de vous résigner à perdre vos cheveux...et devenir éventuellement chauve. Voyez M. M.D. Cardinal, samedi le 9 juin pour un examen et des conseils gratuits. Vous serez convaincu du succès possible...et de l'intérêt que l'on

porte à votre problème de cheveux qu'importe sa nature.
-Tombée de cheveux excessive
-Pellicules
-Cheveux secs ou huileux
-Cuir chevelu qui démange.

Les spécialistes des cheveux et du cuir chevelu tiendront leur clinique gratuite des cheveux et du cuir chevelu au Motel Lévesque, samedi le 9 juin seulement, entre 2 heures, de l'après-midi et 8 heures du soir.

Tous les examens ont lieu dans l'intimité. Il n'y a aucune obligation de votre part. Pas de rendez-vous nécessaire. Demandez le numéro de chambre de M. Cardinal au bureau principal de l'hôtel.

Conseil régional de Développement de l'Est du Québec pour connaître les vues des organismes et de la population de cette partie de la région à l'égard des principales orientations qui devaient guider les interventions de l'ensemble des agents de développement de la région, les moyens à privilégier pour concrétiser ces orientations, et les urgences ou priorités d'information à envisager à court terme.

-Démarche laborieuse-

Même si six cents invitations avaient été lancées à des chefs de file, des représentants de groupes de citoyens du territoire K.R.T., seulement dix-sept personnes ont assisté à l'assemblée d'information du 30 mai à l'école polyvalente Saint-Pierre de Rivière-du-Loup. Quoique restreint, ce groupe était cependant représentatif de toutes les parties du territoire K.R.T., puisqu'on notait la présence de participants des coopératives de développement du Témiscouata et du Transcontinental, de Kamouraska, de Mont-Carmel, de Notre-Dame-du-Lac, de Cacouna, de St-Clément, et de Rivière-du-Loup.

Au début de l'assemblée, Mmes Louise Lévesque et Doris Arsenault, agents de consultation du C.R.D. ont donné de l'information sur le document de l'OPDQ, le résumé de chaque chapitre étant accompagné de la projection d'acétates. Cet exposé s'est avéré ardu et s'est prolongé bien au-delà du temps alloué, en raison du peu d'information que possédaient les participants sur le document traitant des orientations de développement de l'Est du Québec, certaines personnes présentes ignorant même l'existence d'un tel document. Il est à prévoir que non seulement les participants à la rencontre d'information du 30 mai vont s'informer davantage sur les propositions mises de l'avant par le document, mais voudront aussi consulter leur groupement respectif avant de formuler des commentaires et avis.

-Sombres prédictions-

Il sera intéressant de prendre connaissance des options des leaders du territoire et de leurs choix d'intervention quand on connaît les prédictions plutôt sombres de l'OPDQ sur l'avenir de l'Est du Québec. Selon eux, la population régionale va continuer à

diminuer et de vieillir. Une spécialisation territoriale des activités économiques pourrait contribuer à une perte de diversité et rendre vulnérable, à long terme, chacune des parties du territoire. Quant à l'évolution de la population active, comparée aux prévisions de création d'emplois, elle laisse entrevoir une augmentation du chômage pour les prochaines années.



Quelques-unes des personnes-ressources de l'Office de Planification et de Développement du Québec, à la réunion d'information à Rivière-du-Loup, M. Lawrence Desrosiers, directeur des équipes schémas, M. Frankie Lafontaine, chargé de projet, et M. Candide Gauvin, de l'équipe OPDQ pour l'Est du Québec.

[Marmen Photo]

NOUVEAU VETERINAIRE

JACQUES CARON

Spécialités: Médecine et chirurgie-Animaux de compagnie.
VILLE DE GELIS-TEL.: 853-6723.

Un mode d'épargne supérieur

Les certificats de dépôt
garanti du Trust Général

- Sécurité du capital et des intérêts
- Taux d'intérêt garanti
- Taux d'intérêt élevé
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Aucun coût

10³/₈%
Intérêts versés annuellement.
Période de 3 ans.
Dépôt minimum \$500.

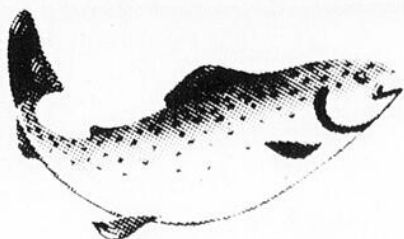
Autres certificats à autres taux pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.

**TRUST GÉNÉRAL
DU CANADA**

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

Demandez le poste 2000

Sept-Îles 968-1830	Rivière-du-Loup 862-7286	Montréal 866-9641
Chicoutimi 549-6490	Québec 688-0630	Ottawa 739-3265
Alma 668-3391	Lévis 833-4450	Hull 771-3227
Rimouski 724-4106	Trois-Rivières 379-7230	Ottawa 238-4900



TRUITES A VENDRE

POUR ENSEMENCEMENT DE LAC

Pisciculture

MME HONORE MICHAUD, PROP.

St-Hubert, Lamy Cte Rivière-du-Loup GOL 1R0 497-2282

DANS LA COUR SUPÉRIEURE
(En matière de faillite)
CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE KAMOURASKA
Division de faillite No: 10
No: 250-11-000022-79
Dossier: 013956

Dans l'affaire de la faillite de:-

Monsieur Roland Gagnon
Sully
Cte Témiscouata, P.Q.
GO1 4JO
Débiteur

Avis est par la présente donné que M. Roland Gagnon, Sully, Cte Témiscouata, a fait cession le 24 mai 1979 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 12 juin 1979 à 11.30 hres A.M., au Palais de Justice, 33 de la Cour, Rivière-du-Loup, P.Q. et que pour avoir droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains, avant l'assemblée les preuves de réclamations, et au besoin les procurations.

Gérard-A. Gendron
Syndic licencié
148, rue Fraser, Rivière-du-Loup, P.Q.

Quand des étudiants de la Polyvalente Saint-Pierre mettent à profit leurs talents

[R.D.] Les 23 et 24 mai derniers, se déroulait à la Polyvalente Saint-Pierre de Rivière-du-Loup, une exposition d'arts et de sciences réalisée par les étudiants et étudiantes de l'institution d'enseignement. Comme quoi l'ingéniosité, l'esprit d'initiative et la créativité de nos jeunes étaient à l'honneur, il nous fait plaisir de reproduire ici quelques-uns des clichés qui ont été croqués sur les lieux mêmes de l'exposition.

En outre, les talents artistiques de la clientèle étudiante de la Polyvalente ont été agréablement mis à profit au cours d'un Gala organisé par nos étudiants au Centre Culturel de Rivière-du-Loup. Les parents des étudiants, et tout aussi bien les agents d'éducation que le public en général ont eu le loisir d'aller entendre de jeunes talents de chez-nous. Une fois de plus, on a véritablement tablé sur les



Quelques-unes des œuvres de céramique exécutées par les étudiants en arts plastiques de l'institution.



Deux étudiants de secondaire III Régis Lévesque et Daniel Fournier nous montrent ici quelques-unes des pièces réalisées à cet atelier consacré au bâtiment.

ressources de nos jeunes, et nous avons été à même d'en admirer les résultats: les étudiants se sont avérés les artisans de leur propre réussite.



René Gaudreau



Sylvain Potvin, de Secondaire IV, nous montre ici l'une des pièces qu'il a exécutées et présentées au kiosque consacré à la "sculpture sur bois".



Nous reconnaissons ici Sylvie Lévesque et Mario Ouellet de Secondaire I devant leur kiosque consacré à la peinture et au dessin.



AVIS D'AFFICHAGE

Centre d'accueil de réadaptation pour déficients mentaux, dont le permis est de 60 lits, situé à 57 km (35 m) de la ville de Rivière-du-Loup dans une agréable municipalité où l'on peut bénéficier de la nature à bien des niveaux.

Pour l'individu qui recherche le défi, il s'agit là d'une excellente occasion car notre centre est dans une phase de restructuration et d'organisation du service de réadaptation.

TITRE:
DIRECTEUR DES SERVICES DE READAPTATION
(cadre supérieur)

NATURE DE LA FONCTION:
Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services de réadaptation planifie, coordonne et contrôle les activités relatives à la vie de groupe des bénéficiaires de l'établissement dans le but de promouvoir leur réadaptation physique, intellectuelle, psychologique ou sociale et de plus, assure la qualité des actes professionnels.

EXIGENCES:
Diplôme d'études universitaires dans le domaine des sciences humaines (soit en enfance inadaptée, service social, en psychologie, etc.) ou l'équivalent.
5 ans d'expérience pertinente en déficience mentale et 3 ans en gestion.

SALAIRE:
Selon la politique de rémunération des cadres du ministère des Affaires sociales du Québec.

Toutes les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 1er juillet 1979 à:
Monsieur Gaetan Emond, directeur général
L'OASIS DE L'ENFANCE (ST-CYPRIEN) INC.
C.P. 159 St-Cyprien
Cité Rivière-du-Loup G0L 2P0

GRANDE VENTE

DE PLANTS DE FLEURS
ET DE LEGUMES
CHEZ

PICARD FLEURISTE

VENEZ NOUS CONSULTER
POUR ACHETER VOS

FLEURS POUR PLATE-BANDE,

BOITES A FLEURS, ROCAILLES, PANIERS

SUSPENDUS ETC.

NOTRE CHOIX EST
VASTE ET LES PRIX
SONT COMPETITIFS

● OUVERT
LE DIMANCHE

AUX SERRES DE

PICARD FLEURISTE

● LIVRAISON DANS LA REGION

241 8ième RUE ST-PASCAL 492-2511

TERRE A VENDRE

Située au 1er rang de St-Antonin, y compris bâtisse. Pour acheteur sérieux seulement.
Tél.: 862-2971 et 862-9108, le soir.

STUDIO ROGER

392, LAFONTAINE RIVIERE-DU-LOUP

862-2362

PHOTOS
PASSE-PORT
PRETES
EN
5 MINUTES

SERVICE
ULTRA-RAPIDE

Ecole Secondaire Notre-Dame:

Une exposition à l'enseigne de la qualité et de la variété

[R.D.]—C'est le 21 mai dernier qu'était officiellement inaugurée la version 1979 de l'exposition annuelle de l'Ecole Secondaire Notre-Dame de Rivière-du-Loup.

Lorsqu'on fait le bilan d'une telle réalisation après un certain recul, on

peut affirmer sans crainte de se tromper que la population de Rivière-du-Loup et des environs a dû être agréablement surprise par les réalisations étudiantes lors des visites qu'elle pouvait y effectuer durant toute la tenue de l'exposition.

Pouvait-il vraiment en

être autrement quand on songe aux nombreuses heures de travail enregistrées par nos jeunes et qui se sont finalement concrétisées par la présentation de trente-cinq kiosques variés? Toutes les sphères de l'activité étudiante y étaient représentées, notamment le fran-

çais, les mathématiques, la vie étudiante, les sciences, l'éducation physique, l'artisanat, la photographie, la nourriture, l'ornithologie, la musique, en passant par la numismatique, la fiction nucléaire, les thèmes socio-religieux portant entre autre sur l'abondance et le

gaspillage, tel qu'illustré par Chantier '79.

Laissons maintenant à nos lecteurs le soin de juger de la qualité des différents exhibits de l'Ecole Secondaire Notre-Dame en regardant les différents clichés que nous avons rapportés de la visite que nous y avons effectuée.



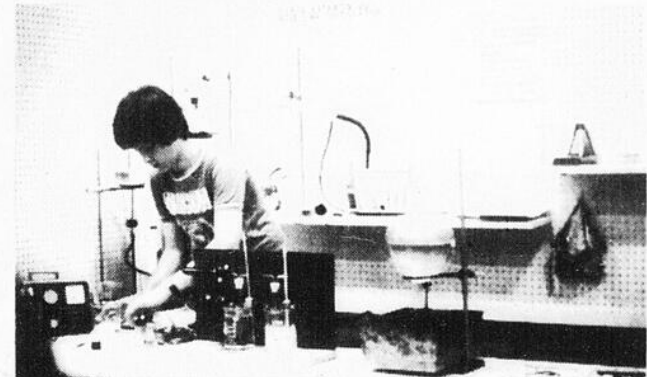
Sous le regard intéressé de Mme Monique Dionne-Pelletier, professeur à l'Ecole Roy, deux étudiants de Secondaire IV Guy Lavoie et Claude Lafrance dressent ici l'histoire de la marine à voile.



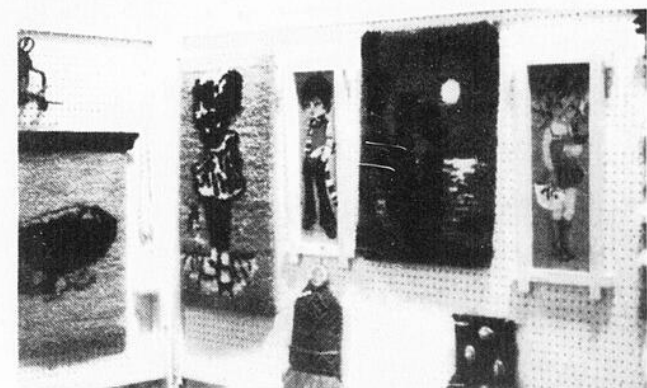
Deux étudiants de Secondaire IV, André Michaud et Christian Potvin nous montrent ici le kiosque consacré au monde de la photographie.



Le jeune Rosaire Gendron, junior, fils de notre député fédéral, nous montre ici quelques-uns des maquettes de fermes québécoises bâties à l'échelle par les étudiants de l'Ecole, à partir de recherches approfondies sur le sujet.



Toutes les personnes versées en Sciences Physiques ou intéressées par elles, ont eu le plaisir d'en savoir davantage grâce aux différentes démonstrations exécutées par le jeune Pascal Rochefort, étudiant en Secondaire II.



Quelques-unes des oeuvres artisanales des étudiants de l'Ecole Notre-Dame.

NOMINATION

IMMEUBLES
G.L.M.C. INC.



M. Claude Boucher, Président des Immeubles G.L.M.C. Inc., annonce la nomination de M. Robert Bourgoïn comme représentant dans la spécialité commerciale & industrielle.

M. Bourgoïn est natif de Rivière-du-Loup et avantageusement connu dans le milieu des affaires. Ayant terminé ses études au Baccalauréat en sciences de l'administration en 1966, il a travaillé dans l'éducation comme professeur en sciences commerciales pour la C.S.R. Grand-Portage pour ensuite devenir contrôleur de Nap Dumont Ltée.

Depuis deux (2) ans, M. Bourgoïn, en plus d'être propriétaire d'entreprises, conseille et administre plusieurs entreprises de la région.

Sur le plan social, M. Bourgoïn est membre de la Chambre de Commerce de Rivière-du-Loup, membre du Conseil de Surveillance de la Caisse Populaire de Rivière-du-Loup, membre et ancien président du Club Rotary.

Après avoir obtenu la mention "Excellence" à l'examen du Service de Courtage Immobilier, nous croyons que Robert Bourgoïn est le candidat idéal pour oeuvrer dans le domaine de la vente, gestion et fusion d'entreprises commerciales et industrielles.

Par cette addition à son équipe, Immeubles G.L.M.C. Inc. continue son programme d'expansion dans le but de toujours mieux servir sa clientèle.

REPRESENTANT DEMANDE

Génin, Trudeau, Waldonia

Se spécialisant dans l'importation et la distribution d'articles de cadeaux de bijouterie et de verrerie, recherche un vendeur d'expérience.

Le candidat doit être discipliné, progressif et en bonne santé. Il doit posséder une automobile et résider dans la région de Rimouski. Le territoire comprend la Rive Sud, la Gaspésie et la Côte Nord. Connaissance de l'anglais importante.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae à:

Monsieur Bernard Dion
Cie Génin, Trudeau, Waldonia
1600 rue Eiffel,
[Route Transcanada]
Boucherville, Qué., J4B 5Y1

Le gagnant
de cette semaine
est malade...
allez gager
à sa place

Un gros lot de plus de \$100 000
chaque vendredi

6/36

Province de Québec
Commission Scolaire de Rivière-du-Loup.

"AVIS PUBLIC"

EST DONNE aux électeurs du quartier no 09: municipalité de Saint-Arsène de cette commission scolaire, qu'un scrutin a été ordonné pour l'élection d'un commissaire d'écoles pour le quartier précité, et, que cette élection aura lieu le 11 juin 1979, de 9:00 à 19:00.

EST également donné la liste des candidats et bureaux de votation pour ledit quartier:

QUARTIER NO 09: Monsieur André Chouinard-cultivateur.
Monsieur Fernand Dionne-contrôleur.

BUREAUX DE VOTATION: Ecole Desbiens.

Donné à Rivière-du-Loup, ce 4e jour du mois de juin 1979.

Régis Malenfant,
Directeur général & Président d'élection.

Engagement d'un agent de consultation au CRD

Le CRD a procédé récemment à l'engagement d'un nouvel agent de consultation. Il s'agit de monsieur Doris Arsenault, un gaspésien d'origine qui a fait ses études à l'Université Laval en sciences politiques. Depuis presque deux ans, monsieur Arsenault travaillait au Conseil régional de l'Environnement de l'Est du Québec où il put acquérir une bonne expérience dans l'animation, l'information, la consultation et la concertation des gens et organismes du milieu.

La population de l'Est du Québec et en particulier celle de la Gaspésie pourra désormais compter sur les services de ce nouvel agent de consultation au CRD.

Nos meilleurs vœux accompagnent monsieur Arsenault dans l'accomplissement de ses nouvelles fonctions.

Le congrès du CRD-Un événement à ne pas manquer.

Toute la population est invitée au congrès annuel du CRD qui se tiendra le 9 juin prochain à l'Ecole

polyvalente de Ste-Anne-des-Monts à compter de 9h. le matin. Déjà, un certain nombre d'observateurs en provenance de divers milieux nous ont fait part de leur intention d'y assister. Il peut-être important de préciser qu'aucun frais d'inscription n'est exigé et que les observateurs ont droit à toute la documentation disponible sur place au même titre que les délégués officiels.

Le Club Lion remet un chèque de \$6,000.00

Jeudi le 10 mai 1979, avait lieu dans les locaux de l'Atelier du Bonheur, la remise officielle d'un chèque au montant de \$6,000. par le Club Lion de Rivière-du-Loup.

Ce montant de \$6,000. représente la contribution du Club Lion de Rivière-du-Loup pour l'année 1978-79. Cette somme a effectivement été versée en deux volets. Un premier chèque de \$3,500. avait été attribué l'automne dernier et un second de \$2,500. le fut ce printemps.



Première rangée de gauche à droite: Lion Jean-Camille Potvin, Madame Louis Plourde, Madame Alfred Michaud, Lion président Daniel Dumas, Soeur Juliette Pelletier, Madame Thérèse Parent, Lion Damase Chicoine, Madame Roger Morin et le Lion secrétaire Marcel Belanger. Deuxième rangée dans le même ordre: Lions Normand Beaulieu, Réjean Massé, André Roy, Réjean St-Pierre, Yvon Dionne et Denis St-Pierre.

Ce don de \$6,000. à l'Atelier du Bonheur fut possible grâce à la collaboration extraordinaire du public de Rivière-du-Loup et des environs qui encourage année après année les Lions par leur participation à la partie de carte annuelle du Club Lion.

La contribution financière du Club Lion à l'Atelier du Bonheur fut au cours des dernières années assez imposante. Et pour cause, car l'Atelier du Bonheur représente le plus bel exemple de bénévolat que nous puissions rencontrer. Il suffit de visiter leurs locaux pour ressentir ce que l'on ne peut décrire avec des mots. Le travail accompli par soeur Juliette et toutes les dames bénévoles est vraiment remarquable et l'on sent, chez elles ce sens d'abnégation et de fierté. L'Atelier du Bonheur réunit ce qu'aucun club social ne pourra réussir: il recueille tout ce qu'on lui donne, le répare, "rafistole", raccommode et le redistribue aux familles qui en ont besoin.

L'argent versé par le Club Lion permet à l'Atelier du Bonheur d'acheter le matériel pour effectuer les réparations de même que l'achat de souliers ou autres vêtements essentiels qui sont ensuite redistribués.

Allez recueillir les témoignages que soeur Juliette reçoit de ces gens et vous comprendrez pourquoi l'oeuvre qu'elle patronne est aussi importante. Le Club Lion est heureux de participer activement à l'Atelier du Bonheur.

L'Atelier du Bonheur exprime régulièrement au Club Lion de Rivière-du-Loup son appréciation. En effet, cette année, l'Atelier du Bonheur fête son dixième anniversaire de fondation. Pour souligner l'événement une chanson était entre autre composée par les bénévoles de l'Atelier et nous retrouvons dans le dernier couplet le message suivant:

"Merci à vous, chers amis véritables,
Vous les Lions, bienfaiteurs au grand coeur,
Vous méritez des éloges admirables,
Car oui, chez-nous, vous semez le bonheur".

Le Club Lion de Rivière-du-Loup
Lion Réjean Massé.

GERANT DE PROJET

[RIVIERE-DU-LOUP]

FONCTIONS:

Sous la responsabilité du directeur général:

- Diriger les activités de construction du territoire desservi;
- établir les objectifs de volume d'affaires et de rentabilité;
- déterminer les besoins en équipement et assurer la gestion de la machinerie;
- assurer auprès de la clientèle locale la présence de l'entreprise;
- diriger le personnel sous sa responsabilité.

EXIGENCES:

- posséder un diplôme universitaire en génie civil ou l'expérience jugée équivalente;
- avoir un minimum de sept (7) années d'expérience dans le domaine de la construction;
- posséder une compétence reconnue dans les domaines de l'estimation et de l'administration de travaux tels que: routes, égouts, aqueducs, terrassements, etc...

Nous offrons un salaire très intéressant et une gamme complète d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées à ce poste sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard, le 13 juin 1979 à:

Case postale 1026N,
Rivière-du-Loup.



POSTE DE SCENARISTE

Fonction:

Participer comme scénariste à la réalisation de deux (2) émissions dans la région de l'Est du Québec.

Description: (sommaire)

- Collabore à l'établissement du contenu éducatif des documents audio et-ou visuels.
- Travaille à la conception du traitement de la matière de nature éducative.
- Détermine le synopsis, c'est-à-dire, l'exposé du sujet constituant l'ébauche du scénario, qui tienne compte des exigences de la production.
- Ecrit le scénario requis, selon les formes acceptées.

Exigences:

- Diplôme universitaire du premier cycle en lettres, en communication ou en sciences de l'éducation ou l'équivalent selon les besoins du poste.
- Trois (3) ans en rédaction de texte
- Connaissance parfaite du français.
- Bonne connaissance de la région.
- Esprit d'analyse et de synthèse.
- Aptitude à la vulgarisation, à la rédaction et au travail en équipe.

Durée:

Pour une période de quatre (4) semaines ou plus à partir de la fin-juin.

Traitement:

A déterminer selon la formation et la compétence et selon l'entente collective convenue entre le syndicat des employés en radio-télédiffusion et l'ORTQ.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Bureau régional de Radio-Québec
Région de l'Est du Québec

152, rue St-Barnabé

3ième étage

Rimouski, Québec

G5L 3E4

Date limite: 16 juin 1979

FIERI FACIAS DE TERRIS

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE KAMOURASKA
COUR SUPERIEURE
NO: 250-05-00122-75

LES HERITIERS DE DAME JEANNE ST-PIERRE
COSSETTE, domiciliés et résidant à Ville Pohénégamook, Quartier Sully, district de Kamouraska, Demandeurs,

-vs-

ROLAND GAGNON, opérateur de machines, domicilié et résidant à Ville Pohénégamook, Quartier Sully, district de Kamouraska, Défendeur

"Un immeuble connu comme faisant partie du lot numéro trente-huit dans le troisième rang (Pte de 38, Rg 111) au cadastre officiel pour le canton Estcourt, avec les bâtisses construites, circonstances et dépendances; ce terrain mesure une largeur de cinquante pieds par une profondeur de soixante-dix-pieds et est borné au nord-est et au sud-est au terrain de Joseph L. Lavoie et représenté au sud-est par Pierre Asselin, au sud-ouest au chemin public et au nord-ouest à la ligne de division entre les lots trente-huit et trente-huit A du cadastre;

Une lisière de terrain située sur le côté nord-est du terrain ci-haut décrit et faisant partie du lot numéro trente-huit dans le troisième rang (Pte de 38, R. 111) au cadastre officiel dans le canton Estcourt, mesurant une longueur de cinquante pieds sur ses côtés nord-est et sud-ouest, par, sur ses côtés sud-est et nord-ouest, la distance nécessaire pour le côté nord-est du présent immeuble se clôture à une distance franche de cent pieds à partir du chemin public ou route 51 dans son tracé actuel; ledit immeuble est borné comme suit: sur son côté nord-est au résidu du lot appartenant à Joseph L. Lavoie, au sud-est à Pierre Asselin, au sud-ouest au terrain ci-dessus décrit et au nord-ouest à Lionel Charest, le tout sans bâtisse mais avec circonstances et dépendances".

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au Shérif en argent ou par chèque certifié, au moment de l'adjudication est fixé au montant de \$1,950.00, ce qui représente 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu, au bureau d'enregistrement division de Témiscouata, 65-A rue Iberville, Rivière-du-Loup, le douzième (12e) de juillet 1979, à dix (10) heures de l'avant-midi.

Maurice Morin,
Shérif-Adjoint,
District de Kamouraska.

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR DES VENTES

RIVIERE-DU-LOUP

Nous requérons les services à plein temps d'un agent immobilier d'expérience pour devenir directeur à notre bureau de Rivière-du-Loup.

Le candidat choisi devra avoir une excellente réputation et posséder une bonne expérience de la vente d'immeubles.

Dynamique, ambitieux, responsable et travailler, il jouira d'excellentes conditions de travail et aura la possibilité de se faire un très bon revenu, ainsi que tous les avantages marginaux et fonds de pension.

Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.

Les intéressés sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

**LE GROUPE
C.A.G.**

140 St-Germain Ouest, no. 106,
Rimouski
Tél.: 1-418-724-6325 et demandez M. Brisson.



Me Réal Grondin, président de l'exposition industrielle et commerciale qui se tiendra du 6 au 10 juin au Stade de la Cité des Jeunes à Rivière-du-Loup, vous invite cordialement à cet événement commercial régional.

A LOUER

Local commercial à louer, centre-ville sur la rue Lafontaine, 1200 pi. carrés, emménagé, pouvant servir de bureau d'affaires ou pour professionnels. Disponible à l'été.
Tél.: 862-1734.

Canada
Province de Québec
Commission Scolaire des Frontières
Extrait de procès-verbal

Conseil des commissaires

A une réunion régulière du Conseil des commissaires de la commission scolaire Des Frontières, tenue le 9 janvier 1979, à 20h.00, en la salle de l'école St-Rosaire de Sully.

Etaient présents:
M. Roger Bélanger, président, Mme Yvette Côté, MM. Rosaire Levasseur, Martial Nadeau, Jacques Ouellet, Mme Carmen Paradis, M. Raynald Pelletier, commissaires.

Etaient également présents:
M. Jules Côté, directeur général, et Mme Monique C. Ouellet, secrétaire général.

Rétrocession des droits d'aqueduc à Estcourt

CONSIDERANT l'entente prise en septembre 1965, entre la commission scolaire d'Estcourt et Monsieur Gérard Gagné, relativement à l'acquisition de terrain nécessaire à la construction d'un réservoir d'aqueduc et l'installation des tuyaux conduisant à l'école Marie-Reine-des-Coeurs à Estcourt;

CONSIDERANT QUE la commission scolaire d'Estcourt regroupée depuis juillet 1970, est devenue la Commission Scolaire Des Frontières;

CONSIDERANT QUE la commission scolaire Des Frontières veut se départir des droits acquis pour ce service d'aqueduc;

EN CONSEQUENCE:

IL EST PROPOSE par le commissaire Jacques Ouellet et unanimement résolu que la commission scolaire Des Frontières fasse préparer un acte notarié pour rétrocéder les droits acquis par une entente conclue entre GERARD GAGNE et la COMMISSION SCOLAIRE D'ESTCOURT, et autoriser le président, Roger Bélanger, et le directeur général, Jules Côté, à signer tous les documents nécessaires à cette fin.

Roger Bélanger, Président
Jules Côté, Directeur général

Vraie copie
Sully, (Comté de Kamouraska), ce 24ième jour de mai 1979
Jules Côté, Directeur général.

Offres et demandes d'emploi

Nous sommes heureux de vous faire part des offres d'emploi suivantes:

Un metteur en page, encolleur pour La Pocatière- l'employeur accepterait candidat possédant bonne connaissance du français et bonnes capacités en Arts plastiques ou en Arts Graphiques, sans expérience- Salaire: \$150.00 à \$200.00 par semaine.

Une secrétaire bilingue pour l'Isletville-Fonctions: Recevoir les appels téléphoniques des clients- Donner de l'information sur les prix-Voir aux ordres de livraison-Travaux de dactylo-Correspondance-Exigences: Expérience valable-Parfaite bilingue- Salaire: \$220.00 à \$215.00 par semaine.

Un commis aux pièces pour Montmagny-Très bonne expérience exigée-La personne embauchée agira également comme contremaître de garage pour le soir-Heures de travail: 5.30 heures p.m. à 3.00 heures a.m. Salaire: \$12,000.00 à \$15,000.00 et plus par année selon expérience et compétence.

Une serveuse d'expérience pour La Pocatière-Travail de service au comptoir et aux tables dans un restaurant-Travail de 11.00 heures a.m. à 6.00 heures p.m.-Salaire: \$2.85 l'heure.

Une aide-familiale pour La Pocatière. Travail dans une maison privée où il y a 3 enfants âgés de 7 ans, 4 ans, et 9 mois-Pension fournie si désiré. Salaire: \$50.00 par semaine.

Un commis-boucher pour St-Pascal-Bonne expérience exigée-Emploi permanent-Quarante-cinq (45) heures par semaine-Salaire: \$230.00 à \$260.00 par semaine selon expérience et compétence.

Nous tenons à informer la population et les employeurs que le Centre d'Emploi du Canada pour Etudiants est maintenant ouvert-Le Centre est situé dans un local voisin de notre bureau sur le même étage-Vous pouvez rejoindre les responsables au numéro de téléphone: 856-1157.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre centre de main-d'oeuvre du Canada, situé à 1,000, 6ième avenue, La Pocatière, téléphone: 856-2041.

Pilote d'avion pour Forces Armées Canadiennes; doit posséder secondaire V, entraînement complet- \$700.00-mois durant l'entraînement. Les candidats intéressés doivent rencontrer le recruteur des Forces Armées lors de son passage à notre Centre de Main-d'oeuvre du Canada, les 6 et 27 juin prochains.

Instructeur de tennis pour la région de Montréal-emploi d'une durée de 2 mois-2 ans d'expérience.

Moniteur de conduite automobile possédant permis du Ministère des Transports pour la région.

Sténo-dactylo avec expérience pour la région.

Vendeur d'assurance-vie-territoire de Rivière-du-Loup et Témiscouata. Doit posséder secondaire V plus automobile et connaissance en fiscalité et placement.

Magasinier possédant 3 ans d'expérience en plomberie et électricité pour la Baie James.

Contremaître boucher possédant expérience de département pour Montréal. Le candidat doit posséder connaissance approfondie de la coupe, désossage, dépeçage et règles d'hygiène-40 employés à surveiller-test médical à passer.

Instructeur de natation pour la région de Montréal. Emploi d'une durée de deux mois. Doit posséder certificat de sauvetage et instructeur de la Croix-Rouge.

En vue de la prochaine saison de récoltes dans l'Ontario, les employeurs sont à la recherche de familles de 3 à 8 personnes. Les familles intéressées doivent communiquer avec nous par téléphone à 862-9510.

Nous désirons vous informer de ne pas oublier de renouveler votre demande d'emploi aux quatre (4) semaines.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre Centre de main-d'oeuvre du Canada, 204 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, au numéro de téléphone 862-9510.



Cité de Rivière-du-Loup
Service technique

OFFRE D'EMPLOI

"Opérateur de machinerie lourde"

La Cité de Rivière-du-Loup est à la recherche d'un opérateur de machinerie lourde pour l'opération du futur site d'enfouissement sanitaire.

Fonctions:

- Sous la responsabilité du contremaître de la Voirie, le candidat choisi devra s'occuper de l'entretien complet du site d'enfouissement.
- Il devra pouvoir opérer un compacteur à vidanges, conduire un camion lourd 50,000 lbs PVB minimum, fera le transport du gravier, et s'occupera de toutes les tâches reliées à l'opération de ce site et devra faire la collecte des ordures ménagères à l'occasion.
- Fera l'entretien régulier de l'équipement en opération sur le site.

Qualifications requises:

- Etre âgé de moins de 40 ans
- Détenir un permis-Classe 1 du Bureau des Véhicules-Automobiles.
- Scolarité suffisante.
- Expérience d'au moins 5 ans comme opérateur de différentes machineries lourdes.
- Connaissance suffisante de la mécanique
- Bon jugement.

Lieux de travail:

- Rivière-des-Vases.

Traitement et avantages marginaux

- Selon la Convention Collective en vigueur.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur "Curriculum Vitae" avant le 19 juin 1979 à:

Jean-Yves Bourgoin, Ingénieur
Directeur Service Technique,
Cité de Rivière-du-Loup,
553, rue Lafontaine,
Rivière-du-Loup
P.Q.



Cité de Rivière-du-Loup
Service Technique

OFFRE D'EMPLOI

"Opérateur de machinerie lourde".

La Cité de Rivière-du-Loup est à la recherche d'un opérateur de machinerie lourde.

Fonctions:

- Sous la direction des contremaîtres de la voirie ou de l'aqueduc, selon le cas, opère et entretient l'équipement lourd mis à sa disposition.
- Le candidat devra pouvoir opérer un camion lourd de plus de 50,000 lbs PBV, un chasse-neige lourd, un chargeur sur roues, un tracteur sur roues avec rétrocaveuse, etc...
- Le candidat choisi opérera au besoin, l'équipement mentionné et remplacera les opérateurs réguliers lors de vacances et fera l'entretien régulier de l'équipement lorsque requis.
- Le travail pourra s'effectuer de nuit ou de jour selon les circonstances.

Qualifications requises:

- Etre âgé de moins de 40 ans.
- Détenir un permis-Classe 2 du Bureau des véhicules-automobiles.
- Scolarité suffisante.
- Expérience d'au moins 5 ans comme opérateur de différentes machineries lourdes.
- Bon jugement.

Traitement et avantages marginaux

Selon la Convention Collective en vigueur

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur "Curriculum Vitae" avant le 19 juin 1979 à:

M. Jean-Yves Bourgoin-Ingénieur
Directeur Service Technique,
Cité de Rivière-du-Loup,
553, rue Lafontaine,
Rivière-du-Loup,
P.Q.

avis publics

REPRESENTANT [E]

DEMANDE [E]

Entreprise financière québécoise à caractère coopératif recherche un (e) représentant (e) âgé (e) de 30 ans et plus, ayant complété (e) ses études secondaires.

Ce poste est pour la région de Rivière-du-Loup et du Témiscouata.

Nous offrons des revenus au-dessus de la moyenne et tous les bénéfices marginaux avantageux.

L'expérience du public est un atout, mais non nécessaire.

Appelez à Rimouski, à 723-6408.



Canada
Province de Québec
Comté de Rivière-du-Loup
Cité de Rivière-du-Loup

AVIS PUBLIC

Aux propriétaires inscrits le 28 mai 1979 au rôle d'évaluation alors en vigueur dans la Cité de Rivière-du-Loup à l'égard d'un immeuble situé dans quelque zone contiguë à la zone Rc40, avis public est donné par le soussigné, greffier de cette Cité:

que, lors d'une séance tenue le 28 mai 1979, le Conseil de la Cité de Rivière-du-Loup a adopté le Règlement no 767 amendant le Règlement de zonage no 745 pour faire passer de la zone résidentielle Rc40 à la zone résidentielle Rb3, les lots du cadastre officiel de la Ville de Fraserville portant les numéros 611-300-4-3 à 611-300-4-17 inclusivement de façon à y permettre la construction de maisons unifamiliales, bifamiliales ou trifamiliales d'un étage, d'un étage et demi ou de deux étages, ladite zone Rc40 étant, telle qu'elle apparaît au plan annexé au Règlement no 767, bornée comme suit: au nord par une partie de la zone Rc39 (sur le prolongement projeté de la rue Louis-Philippe-Lizotte); au sud par la zone Rc26 (sur le prolongement projeté des rues Horace-Hudon et Louis-Vincent-Dumais), la zone Rb223 (sur les rues Coristine et Horace-Hudon) et la zone Rb224 (sur les rues Thomas-Jones-Horace-Hudon et Louis-Philippe-Lizotte); à l'est par une partie de la zone Rc39 (sur le prolongement projeté de la rue Louis-Philippe-Lizotte) ainsi que par la zone Rc19 (sur la rue Alfred-Fortin et le prolongement projeté de la rue Louis-Philippe-Lizotte), la zone Rc18 (sur la rue Alfred-Fortin de même que sur le prolongement projeté des rues Louis-Philippe-Lizotte et Horace-Hudon) et la zone Rb220 (sur la rue Alfred-Fortin et le prolongement projeté des rues Horace-Hudon et Louis-Vincent-Dumais), et à l'ouest par une partie de la zone Rc39 (sur le prolongement projeté de la rue Louis-Philippe-Lizotte) et par la zone Rb226 (sur les rues Prévost, Thomas-Jones et Louis-Philippe-Lizotte) ainsi que sur le prolongement projeté de la rue Louis-Vincent-Dumais);

que les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés et, s'il s'agit de personnes physiques, qui étaient majeurs et citoyens canadiens le 28 mai 1979, sont habiles à voter sur le Règlement no 767 et à demander, par voie de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398a à 398o de la Loi des Cités et Villes, que ledit Règlement no 767 fasse l'objet d'un scrutin, moyennant la présentation au soussigné, dans les cinq jours suivant la publication du présent avis, d'une requête signée, pour chaque zone contiguë à la zone Rc40, par au moins douze propriétaires habiles à voter sur le règlement en question ou par la majorité desdits propriétaires de telle zone contiguë si leur nombre est inférieur à vingt-quatre.

Donné sous mon seing, à Rivière-du-Loup, le 31 mai 1979.

Raoul Savard
Greffier.



COMMISSION DE CONTROLE DES
PERMIS D'ALCOOL DU QUEBEC

AVIS

LES PERSONNES CI-APRES
MENTIONNEES ONT DEMANDE
LES PERMIS SUIVANTS

COMTE DE RIVIERE-DU-LOUP

DIONNE, Denis, 409 Lafontaine, Rivière-du-Loup [cité], pour le bénéfice de: Disco Bar Le Jet Inc. Autorisation de Spectacles dans (2) Bar-Danse existants.

VEILLEUX, Mlle Denise, rue Principale-Nord, St-Jean-de-Dieu [s.d.].
(1) Bar additionnel.

BERUBE, Paul, 20 Boul. Cartier, Rivière-du-Loup [cité].
Epicerie.

AFIN D'ETRE VALIDE, TOUTE
OBJECTION A CES DEMANDES DOIT
ETRE FAITE PAR ECRIT DUMENT
MOTIVEE ET ASSERMENTEE DANS
LES 15 JOURS DU PRESENT AVIS AU:

SECRETAIRE GENERAL
Case Postale 190, Station B, Québec 2, Qué



Canada
Province de Québec
Comté de Rivière-du-Loup
Cité de Rivière-du-Loup

AVIS PUBLIC

Aux propriétaires inscrits le 28 mai 1979 au rôle d'évaluation alors en vigueur dans la Cité de Rivière-du-Loup à l'égard d'un immeuble situé dans quelque zone contiguë à la zone à déterminer (Z.A.D.) ci-après délimitée, avis public est donné par le soussigné, greffier de cette Cité:

que, lors d'une séance tenue le 28 mai 1979, le Conseil de la Cité de Rivière-du-Loup a adopté le Règlement no 768 amendant le Règlement de zonage no 745 pour faire passer de la désignation de zone à déterminer (Z.A.D.) à celle de zone Rb212 les lots du cadastre officiel de la Ville de Fraserville portant les numéros 611-299-28-26 à 611-299-28-33 inclusivement ainsi que les lots du même cadastre portant les numéros 611-299-28-39 à 611-299-28-44 inclusivement de façon à y permettre la construction de maisons unifamiliales, bifamiliales ou trifamiliales d'un étage, d'un étage et demi ou de deux étages, ladite zone à déterminer (Z.A.D.) étant, telle qu'elle apparaît au plan annexé au Règlement no 768, bornée comme suit: au nord par une partie de la zone Ta2 et la zone Ra22 (sur la rue Dumas); au sud par les zones Rb209, Rb214, Rc38 et Rc39 (sur la rue des Raymond); à l'est par la zone Rc36 et une partie de la zone Ta2, et à l'ouest par les zones Ra23, Ra24, Ra25 et Ra26 (sur la rue Gilles);

que les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés et, s'il s'agit de personnes physiques, qui étaient majeurs et citoyens canadiens le 28 mai 1979, sont habiles à voter sur le Règlement no 768 et à demander, par voie de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398a à 398o de la Loi des Cités et Villes, que ledit Règlement no 768 fasse l'objet d'un scrutin, moyennant la présentation au soussigné, dans les cinq jours suivant la publication du présent avis, d'une requête signée, pour chaque zone contiguë à la zone à déterminer (Z.A.D.) ci-dessus délimitée, par au moins douze propriétaires habiles à voter sur le règlement en question ou par la majorité desdits propriétaires de telle zone contiguë si leur nombre est inférieur à vingt-quatre.

Donné sous mon seing, à Rivière-du-Loup, le 31 mai 1979.

Raoul Savard
Greffier.

OFFRE D'EMPLOI

Adjoint administratif

(concessionnaire d'automobile)

Fonctions:

- 1-Planifier l'approvisionnement.
- 2-Etablir les tarifs des services offerts aux clients, vérifier périodiquement les rendements de chaque service.
- 3-Assurer les opérations financières de l'entreprise.
- 4-Elaborer des prévisions budgétaires annuelles.
- 5-Faire la promotion de l'entreprise auprès du public.

Exigences:

Etre détenteur d'une qualification reconnue en administration ou une expérience équivalente.

Lieu de travail: Témiscouata

Rémunération selon l'expérience et les qualifications. Entrée en fonction immédiate.

Faire parvenir votre curriculum vitae à M. Hervé Ouellet
14, rue Beaulieu
Notre-Dame-du-Lac.
GOL 1X0



Canada
Province de Québec
Comté de Rivière-du-Loup
Cité de Rivière-du-Loup

AVIS PUBLIC

Aux propriétaires inscrits le 28 mai 1979 au rôle d'évaluation alors en vigueur dans la Cité de Rivière-du-Loup à l'égard d'un immeuble situé dans quelque zone contiguë à la zone à déterminer (Z.A.D.) ci-après délimitée, avis public est donné par le soussigné, greffier de cette Cité:

que, lors d'une séance tenue le 28 mai 1979, le Conseil de la Cité de Rivière-du-Loup a adopté le Règlement no 766 amendant le Règlement de zonage no 745 pour faire passer de la désignation de zone à déterminer (Z.A.D.) à celle de zone Rc41 les lots suivants du cadastre officiel de la Ville de Fraserville: lots numéros 611-299-28-21 à 611-299-28-25 inclusivement, lots numéros 611-299-28-35 à 611-299-28-38 inclusivement, lots numéros 611-338-2 à 611-338-5 inclusivement, lots numéros 686-1 à 686-7 inclusivement ainsi que partie du lot numéro 686, partie du lot numéro 611-300-47 et partie du lot numéro 611-332 de façon à y permettre la construction de bâtiments résidentiels unifamiliaux semi-détachés à multifamiliaux de 4 à 8 logements isolés d'un étage à trois étages et demi inclusivement, ladite zone à déterminer (Z.A.D.) étant, telle qu'elle apparaît au plan annexé au Règlement no 766, bornée comme suit: au nord par une partie de la zone Ta2 et la zone Ra 22 (sur la rue Dumas); au sud par les zones Rb209, Rb214, Rc38 et Rc39 (sur la rue des Raymond); à l'est par la zone Rc36 et une partie de la zone Ta2, et à l'ouest par les zones Ra23, Ra24, Ra25 et Ra26 (sur la rue Gilles);

que les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés et, s'il s'agit de personnes physiques, qui étaient majeurs et citoyens canadiens le 28 mai 1979, sont habiles à voter sur le Règlement no 766 et à demander, par voie de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398a à 398o de la Loi des Cités et Villes, que ledit Règlement no 766 fasse l'objet d'un scrutin, moyennant la présentation au soussigné, dans les cinq jours suivant la publication du présent avis, d'une requête signée, pour chaque zone contiguë à la zone à déterminer (Z.A.D.) ci-dessus délimitée, par au moins douze propriétaires habiles à voter sur le règlement en question ou par la majorité desdits propriétaires de telle zone contiguë si leur nombre est inférieur à vingt-quatre.

Donné sous mon seing, à Rivière-du-Loup, le 31 mai 1979.

Raoul Savard
Greffier.

carrières et professions

Commission Scolaire
des Frontières

OFFRE D'EMPLOI

La commission scolaire Des Frontières recherche les services d'un animateur dans le cadre du programme Passe-Partout.

Attributions:

L'animateur de Passe-Partout a à promouvoir l'éducation chez les enfants de quatre ans à la commission scolaire Des Frontières.

D'une façon plus spécifique l'animateur instaurera un programme d'animation auprès des parents des enfants de quatre ans, les encourage à s'occuper activement des questions d'éducation. De plus, l'animateur organisera au cours de l'année quelques rencontres éducatives et récréatives avec les enfants de 4 ans.

Qualifications

Posséder un diplôme universitaire du 1er cycle en sciences de l'éducation ou l'équivalent mais de préférence détenir une formation au préscolaire.

Salaire

Selon les conventions collectives en vigueur.

Durée de l'emploi

Pour l'année scolaire 1979-80.

Faire parvenir l'offre de service, le ou avant le 15 juin '79, en incluant le curriculum vitae.

Jules Côté, directeur général
Commission Scolaire Des Frontières
C.P. 99
Ville Pohénégamook
Quartier Sully
GOL 4JO

USINE GRANDE-BAIE



RESPONSABLE- CONTROLE DU PROCEDE

La Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée construit présentement à Ville de La Baie, dans la région du Saguenay, la nouvelle aluminerie Grande-Baie, qui implique des investissements de l'ordre de \$400 millions.

Pour la mise en marche et l'exploitation ultérieure du Centre des Anodes, nous recherchons un responsable du Contrôle du procédé.

EXIGENCES REQUISES:

Le candidat recherché est un technicien diplômé ayant un minimum de 7 ans d'expérience dans un département de Production, préférablement en industrie lourde, dont au moins 3 années au contrôle de la qualité.

FONCTIONS:

Sa responsabilité initiale sera de structurer le contrôle du procédé. Il participera à l'élaboration des paramètres d'opération et il devra en assurer le suivi. Il sera assisté dans ses fonctions de deux (2) techniciens.

CONDITIONS:

Les salaires seront en fonction de l'expérience et des compétences du candidat. Un régime complet d'avantages sociaux est offert.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 10 juin 1979 à l'adresse suivante:

SOCIÉTÉ D'ÉLECTROLYSE ET DE CHIMIE ALCAN LTÉE.
Usine Grande-Baie
735, boul. Barrette
Chicoutimi (Québec)
G7X J4C
(418) 545-8602

USINE GRANDE-BAIE



CONTREMAITRE — SERVICES

La Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée construit présentement à Ville de La Baie, dans la région du Saguenay, la nouvelle aluminerie Grande-Baie, qui implique des investissements de l'ordre de \$400 millions.

Pour la mise en opération et l'exploitation ultérieure des Services mécaniques, le département de l'Entretien recherche présentement un contremaître.

EXIGENCES REQUISES:

Le candidat recherché a une formation technique en mécanique et, préférablement, il détient un certificat Classe "I" en mécanique de machines fixes, chauffage et moteurs à vapeur.

Le candidat possède également une expérience minimum de 3 ans dans la supervision d'une équipe et il s'intéresse à la gestion du personnel (sélection, formation).

FONCTIONS:

Le contremaître des Services est responsable de l'opération des chaudières à vapeur à haute pression, des compresseurs d'air, des systèmes de refroidissement, des stations de pompage d'eau, de l'usine d'épuration, des eaux usées, des systèmes de protection incendie et des stations de déchargement de mazout.

Il sera également responsable de la supervision d'un groupe de 12 à 15 employés.

CONDITIONS:

Les salaires seront en fonction de l'expérience et des compétences du candidat. Un régime complet d'avantages sociaux est offert.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 10 juin 1979 à l'adresse suivante:

SOCIÉTÉ D'ÉLECTROLYSE ET DE CHIMIE ALCAN LTÉE.
Usine Grande-Baie
735, boul. Barrette
Chicoutimi (Québec)
G7X J4C
(418) 545-8602

USINE GRANDE-BAIE



CONTREMAITRES

La Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée construit présentement à Ville de La Baie, dans la région du Saguenay, la nouvelle aluminerie Grande-Baie, qui constitue des investissements de l'ordre de \$400 millions.

Pour la mise en marche et l'exploitation ultérieure de ces installations modernes, nous recherchons des contremaîtres qui assumeront la direction d'équipes dans les salles de cuves, au Centre des Anodes et au département de l'entretien. Les candidats recherchés ont acquis une expérience minimum de 3 ans dans la supervision d'une équipe et ils démontrent des aptitudes et de l'intérêt pour la gestion du personnel (sélection, formation).

EXIGENCES REQUISES:

Contremaîtres d'Opération:

Les candidats ont complété la scolarité d'une 12e année ou l'équivalent. Une formation technique en chimie ou métallurgie serait avantageuse.

Contremaîtres d'Entretien:

Les candidats ont une formation technique en mécanique, électricité, électronique ou instrumentation de contrôle.

CONDITIONS:

Les salaires seront en fonction de l'expérience et des compétences du candidat. Un régime complet d'avantages sociaux est offert.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 10 juin 1979 à l'adresse suivante:

SOCIÉTÉ D'ÉLECTROLYSE ET DE CHIMIE ALCAN LTÉE.
Usine Grande-Baie
735, boul. Barrette
Chicoutimi (Québec)
G7X J4C
(418) 545-8602

OFFRE D'EMPLOI

Gérant [e] de la Coopérative Etudiante du Cégep de Rivière-du-Loup Inc.

Les tâches seront les suivantes:

1. Responsabilité immédiate du magasin.
2. Responsabilité des achats, des ventes et des commis-vendeurs (euses).
3. Responsabilité de la fixation des prix en collaboration avec le comité exécutif.
4. Et toute autre tâche connexe qui sera dévolue par le conseil exécutif.

Conditions d'éligibilité:

1. Etre majeur
2. Détenir un certificat de secondaire V ou l'équivalent.
3. Avoir passé au moins un an dans un Cégep.
4. Etre entièrement disponible pendant les heures d'ouverture de la COOP

Les candidats intéressés à postuler devront faire parvenir leur curriculum vitae à Pauline Gagnon secrétaire de la COOP Etudiante du Cégep de Rivière-du-Loup inc., au 80 Frontenac Rivière-du-Loup.

Toutes les demandes devront nous parvenir avant le 15 juin minuit.

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes



Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

AGENT DE MAITRISE EN AIDE SOCIALE

CONCOURS L0369AB-KF

Ministère des Affaires sociales-Emploi à Forestville.

Fonctions: Planifier et organiser les activités d'une équipe d'agents de l'aide sociale en vue d'assurer l'application des lois et règlements de l'aide sociale; rendre une décision dans les cas litigieux; témoigner, à l'occasion, devant la Commission des affaires sociales et le tribunal; voir à former et à noter le personnel qu'il dirige; représenter l'employeur dans l'application des normes des conventions collectives de travail.

Exigences: Diplôme d'études collégiales en assistance sociale ou en rééducation en institution ou dans une autre spécialité appropriée et 13 années d'expérience pertinente au domaine de l'aide sociale, de l'animation et des loisirs, de la rééducation en institution ou dans tout autre domaine connexe. A défaut d'avoir le nombre d'années d'expérience requis, toute année d'études réussies, jugée pertinente aux fonctions caractéristiques de cette classe d'emploi et complémentaire au diplôme d'études collégiales, équivaut à 2 années d'expérience. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles prévues au règlement de classification du corps d'emploi des agents de maîtrise en aide sociale.

Inscription: Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
660, boul. Laure, suite 106
Sept-Îles, Qué.
G4R 1X9.
Traitement de \$20,460. à \$26,672.

Période d'inscription:
du 2 juin 1979
au 15 juin 1979

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de les produire peut entraîner le rejet de votre candidature.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Il y a un représentant de l'Office au 337, rue Moreau, 3e étage, Rimouski, G5L 1P4, téléphone: 724-9220

à noter

Souper-conférence de la Jeune Chambre. Le deuxième souper-conférence de la Jeune Chambre de Rivière-du-Loup aura lieu mercredi le 13 juin, à vingt heures au Motel Lévesque. A cette occasion, deux conférenciers seront entendus, en l'occurrence les gouverneurs Michel Daris et Raymond Boucher. Au cours de ce souper, la Jeune Chambre accueillera deux nouveaux gouverneurs, M. André Plourde, chef d'entreprise, et le Dr. André Bourdeau, chiropraticien. Tous les membres de la Jeune Chambre et le public en général sont invités à ce souper. Les personnes intéressées à se procurer des cartes d'admission doivent communiquer avec la présidente de la Jeune Chambre, Mlle Gabrielle Roy, au numéro 862-6516.

Le club de l'Age d'Or de St-Antoine organise une soirée sociale, vendredi le 8 juin, à 20.00 heures, à la salle paroissiale. Tous les membres et amis des clubs environnants sont invités à venir passer des heures de détente en joyeuse compagnie. Qu'on se le dise soyons au rendez-vous.

Nous sommes encore là. Quoi qu'en pensent les gens, l'Association des bénéficiaires d'Aide Sociale existe toujours. Lors de sa dernière réunion générale qui eut lieu dernièrement Laurette Côté fut élue présidente, Robert Gagné vice-président, Gérald Pelletier secrétaire trésorier, les directeurs sont Jean-Charles Nadeau, Paul Poirier, Louise Pelletier et Carment Jalbert. Les anciens et les nouveaux membres du comité élu, espèrent bien continuer le travail commencé depuis cinq ans. Nous avons eu à faire signer une pétition en mars, nous remercions les 300 signataires qui nous ont appuyé, cette pétition était en circulation dans toute la Régionale qui comprends tout le bas du fleuve. Nous demandons au

Ministère des Affaires Sociales "QUE L'INDEXATION DES PRESTATIONS D'AIDE SOCIALE SOIT LA MEME, C'EST-A-DIRE 9.09% POUR TOUTES LES FAMILLES D'ASSISTES SOCIAUX ET CE, SANS CONSIDERATION DU NOMBRE D'ENFANTS". On espère bien que justice nous soit rendue.

"Saint-Patrisons", le 17 juin 1979. Plusieurs paroissiens ont exprimé leur désir de voir se répéter la fête de "l'amitié paroissiale", de St-Patrice. Cette fête aura lieu le 17 juin 1979. Il y aura: Messe extérieure à 17.00 heures. Souper communautaire, fèves au lard à prix populaire (vous pouvez apporter votre lunch). Soirée canadienne, danses modernes (disco), danses carrées, chorale paroissiale, talents locaux. Le tout se déroulera sur le terrain adjacent au presbytère. Venez "St. Patriser" avec nous. Nous comptons sur la bonne volonté des talents locaux pour nous aider à faire une réussite de cette fête paroissiale. Les intéressés peuvent communiquer avec: J. Normand Beaulieu, no. de tél.: 862-2061.

Présentation du Cégep La Pocatière. "Horrible Dream", un titre anglais pour faire encore plus horrible. C'est une création collective de la troupe "L'At-troupement" présentée à la Roche à Veillon de Saint-Jean-Port-Joli du 5 au 29 juin à 20.30 heures.

Relâche les dimanche et lundi. Un personnage étranger arrive dans notre société. Il remet en question des valeurs établies. Vous retrouverez Cendrillon, le Prince Charmant, un vampire, bref tous ces personnages féériques ou horribles qui animent secrètement nos vies....



Militaire de Saint-Epiphanie à l'honneur.

Lors d'une récente remise de diplômes à l'Ecole de Recrues des Forces canadiennes, à St-Jean d'Iberville, le soldat Yvan Caron, frère de M. Roméo Caron, du 486, Rang I de Saint-Epiphanie, comté de Rivière-du-Loup, s'est mérité le Trophée du Commandant. Cet emblème, qui est décerné à l'étudiant d'honneur est ici remis au Soldat Yvan Caron, à droite, par le Capitaine G. Lang, commandant de compagnie à l'Ecole de Recrues des Forces canadiennes à Saint-Jean d'Iberville.

(Photo Forces Canadiennes)

Electeurs et électrices de Kamouraska-Rivière-du-Loup. Bonjour! Après avoir vérifié les résultats de la votation de chacune des paroisses formant le nouveau comté fédéral de Kamouraska-Rivière-du-Loup, j'ai bien constaté que la majorité des électeurs et électrices de Kamouraska m'ont de nouveau fourni

aujourd'hui est en mesure de constater l'insignifiance de cette argumentation!... J'accepte sans arrière-pensée le verdict rendu. Personnellement, je n'ai aucun problème. Je croyais sincèrement pouvoir continuer d'aider ceux qui en ont. Je souhaite qu'ils soient bien compris par celui que la majorité a élu. Je conserve un excellent souvenir des 17 années qui m'ont fourni l'avantage de vous représenter et de vous aider à l'occasion. Notre campagne a été dirigée beaucoup plus à coups de coeur qu'à coups d'argent et je prie tous nos supporters d'accepter nos sincères remerciements.

Charles-Eug. Dionne,
Ex-député de Kamouraska.



un témoignage de reconnaissance réconfortant. Je remercie sincèrement tous nos organisateurs, dont la plupart ont travaillé bénévolement, et tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué par leur appui au moment opportun à démontrer qu'un changement de régime s'impose si nous voulons sortir de cet état social ridicule qui permet la misère au sein de l'abondance.

Cette campagne électorale de 1979 dans Kamouraska-Rivière-du-Loup nous a permis de constater que "L'Armée rouge" avait reçu depuis quelques mois des ordres de défendre ses positions. Le chef et un fort pourcentage de l'Etat-major visitaient régulièrement le comté, renouvelant occasionnellement leurs promesses habituelles, surtout concernant un projet qui a contribué à faire élire des candidats libéraux depuis 75 ans. L'argument souvent utilisé durant cette campagne était qu'il fallait "sortir le comté de l'Opposition". La population



Souper du Club Richelieu de Rivière-du-Loup. Mardi, le 15 mai dernier, le Club Richelieu de Rivière-du-Loup avait le plaisir d'accueillir un nouveau membre Richelieu, en la personne de M. Robert Paré. Notons que, résidant à Rivière-du-Loup, monsieur Paré est adjoint au doyen du Département de l'extension de l'enseignement à l'Université du Québec à Rimouski. On le voit ici alors que son parrain le R-prés. Lionel Pelletier (à gauche) lui greffe le bouton, insigne du Richelieu initié. Monsieur Paré a prononcé sa promesse Richelieu et devient, de ce fait, un "autre travailleur joyeux et fier chrétien", engagé à respecter la devise "paix et fraternité", conscient que l'objectif du Club est le "développement de la personnalité par le contact humain". Bonne chance au nouveau R-Robert Paré et longue vie au Club.



la corporation
de promotion
industrielle
de la région de Rivière-du-Loup

55, Hôtel de Ville,
Rivière-du-Loup Qué.
G5R 1L4. Tél. (418) 862-1823

COMMISSAIRE INDUSTRIEL ADJOINT

Fonctions:

- Assister le commissaire industriel dans la préparation d'un programme annuel d'action industrielle accompagné d'un budget, selon la politique arrêtée par la Commission industrielle;
- Etablir et maintenir les relations avec les industriels, les hommes d'affaires et commerçants dans le but de promouvoir le développement industriel et commercial existant et susciter de nouveaux investissements industriels et commerciaux;
- Assister le commissaire industriel dans la mise en valeur et la promotion des facteurs économiques régionaux favorables au développement économique accéléré de la région;
- Agir à titre d'agent de liaison entre les municipalités et les services gouvernementaux dans les domaines concernant le développement industriel.

Exigences:

- Avoir acquis une expérience dans le domaine de la promotion industrielle ou de la commercialisation, et de la promotion de biens et de services dans l'industrie;
- Posséder de préférence une formation universitaire en administration des affaires ou toute autre expérience jugée équivalente;
- Etre capable de communiquer efficacement et avec souplesse avec les cadres supérieurs des entreprises privées et des organismes gouvernementaux;
- Le postulant, de préférence bilingue, devra faire preuve d'un dynamisme exceptionnel et d'un esprit d'initiative sans cesse sollicité.

Salaires:

- Selon expérience et qualification.

Toute personne intéressée devra soumettre un curriculum vitae complet avant 12:00 heures, le 29 juin 1979, à l'adresse ci-haut mentionnée.

Ce concours est ouvert également aux hommes et aux femmes et toute offre de services sera traitée confidentiellement.

Opération Volcan à Notre-Dame-du-Lac le 9 juin. Le 9 juin prochain, la Sûreté du Québec déclenchera l'Opération Volcan à Notre-Dame-du-Lac. L'Opération Volcan est en mesure destinée à prévenir les vols, à décourager les receleurs et à retracer le propriétaire d'un objet volé. Elle consiste à graver, au moyen d'un burin électrique, le numéro de permis de conduire d'un citoyen sur les objets de valeur de sa maison, son commerce, son garage, son chalet. Un décal d'avertissement est ensuite fixé à l'avant et à l'arrière du domicile ou de la place d'affaires de la personne qui se prévaut de ce service de la S.Q. Lorsqu'un policier retrouve un objet marqué de cette façon, il peut, grâce aux ordinateurs, retrouver le propriétaire en quelques secondes. A Notre-Dame-du-Lac, le 9 juin, des bénévoles se présenteront à domicile à compter de neuf heures trente du matin et demanderont aux citoyens de collaborer avec eux en préparant à l'avance les objets à faire graver. Ceux et celles qui désirent faire graver leur bicyclette pourront le faire en se présentant au Centre des Loisirs de Notre-Dame-du-Lac durant la journée du 9 juin.

Villa St-Pascal en fête. La Villa St-Pascal vous convie à de grandes festivités, les 15-16-17 juin prochains. L'ouverture officielle a lieu le 15 juin à 14:00 heures au Petit Manoir de la "Villa". Durant la première journée, les visiteurs pourront admirer les travaux réalisés par les personnes âgées. Un "Super Bingo" se déroulera à 20:00 heures au sous-sol du Petit Manoir. Le 16 juin, la Villa St-Pascal, vous fera entendre des chanteurs talentueux qui nous rappelleront de merveilleuses chansons d'hier. A compter de 14:00 heures. Pour souligner la fête des pères, le 17 juin, une messe de l'amitié sera célébrée sur les parterres de la Villa St-Pascal à 11:00 heures. Cette rencontre sera suivie d'un grand pique-nique et d'une animation par des chansonniers. Enfin, un grand spectacle réunissant deux chansonniers de chez-nous "Ginette et Lucien Pelletier" se donnera à l'Eglise de St-Pascal à compter de 20:00 heures. A noter que toutes ces activités sont au profit des loisirs des personnes âgées du Centre de Jour et de la Villa St-Pascal.

Acoustique industrielle. Cours intensifs au Cégep de La Pocatière. Le Cégep de La Pocatière offrait, du 14 au 25 mai, pour la troisième année consécutive, deux sessions intensives en métrologie acoustique et en insonorisation dans le cadre de la formation des adultes. Le succès de ces sessions est également dû à la participation de deux spécialistes du Laboratoire d'Acoustique de Métrologie et d'Instrumentation de l'Université Paul Sabatier à Toulouse en France. Leur présence est assurée grâce à la collaboration France-Québec. Les cours sont également soutenus par la participation des firmes Jean-Marc Lagacé et Associés, Davidson et Associés et Bruel et Kjaer Limitée. Enfin les services de protection de l'environnement délèguent un ingénieur responsable de la normalisation et finalement, un spécialiste du Cégep de La Pocatière complète l'équipe. Signalons en terminant que le Cégep de La Pocatière est la seule institution du Québec à offrir cette formation spécialisée en acoustique industrielle.

Nomination d'un D.S.P. Le Cégep de Rimouski annonce la nomination de M. Germain Voyer, au poste de directeur des services pédagogiques du collège. Originaire d'Amqui, Monsieur Voyer a fait ses études secondaires et son cours de l'Institut de technologie à Rimouski, avant d'obtenir un baccalauréat en enseignement technique de l'Ecole normale d'enseignement technique (ENET) à Montréal, en 1966. Il a par la suite enseigné à l'Institut de technologie puis au Cégep jusqu'en 1971, alors qu'il est devenu coordonnateur du secteur des sciences et techniques physiques, poste qu'il a occupé jusqu'à ce jour. Monsieur Voyer connaît de multiples facettes de la vie dans un cégep, puisqu'il s'est impliqué dans plusieurs organismes tant comme professeur que comme coordonnateur de secteur. Cet-

te expérience lui sera d'une grande utilité dans ses nouvelles fonctions, au moment où les collèges entrent dans une phase de consolidation et que les réformes prévues par le Livre blanc sur l'enseignement collégial s'annoncent imminentes.



Lors d'un souper régulier du Club Rotary, M. Jacques Steingue, directeur général des Ateliers du Grand-Portage, était le conférencier-invité, le 2 avril dernier. Plusieurs invités de marque et des représentants d'association d'handicapés de Rivière-du-Loup, Témiscouata, Trois-Pistoles assistaient à cette conférence, qui faisait suite au lancement du projet "Centre d'Information Rotary". Sur la photo M. Steingue prend connaissance d'une pochette de presse au sujet de ce projet. Il est entouré de Gilles Pelletier, président du Club, et de Gaston Pelletier, promoteur du projet.

Un Théâtre d'été verra le jour à compter du 29 juin prochain dans la région de Rimouski, plus précisément à Ste-Luce sur-Mer. Se voulant une suite au projet de création d'un Festival Multidisciplinaire dans la région du Bas Saint-Laurent et amorcé depuis deux ans déjà sous l'instigation de Francine Vernac, Marc Briand et Louis Amiot, la nouvelle compagnie de théâtre fonctionnera sous le nom de "Théâtre Tout Court". Le nouveau théâtre inaugurera ses activités par la présentation d'une pièce québécoise intitulée "L'Anse-aux-Coques", de Christian Bédard, coïncidant, ainsi avec les festivités du 150ième anniversaire de fondation de Ste-Luce-sur-Mer connue autrefois sous le nom de "L'Anse-aux-Coques".

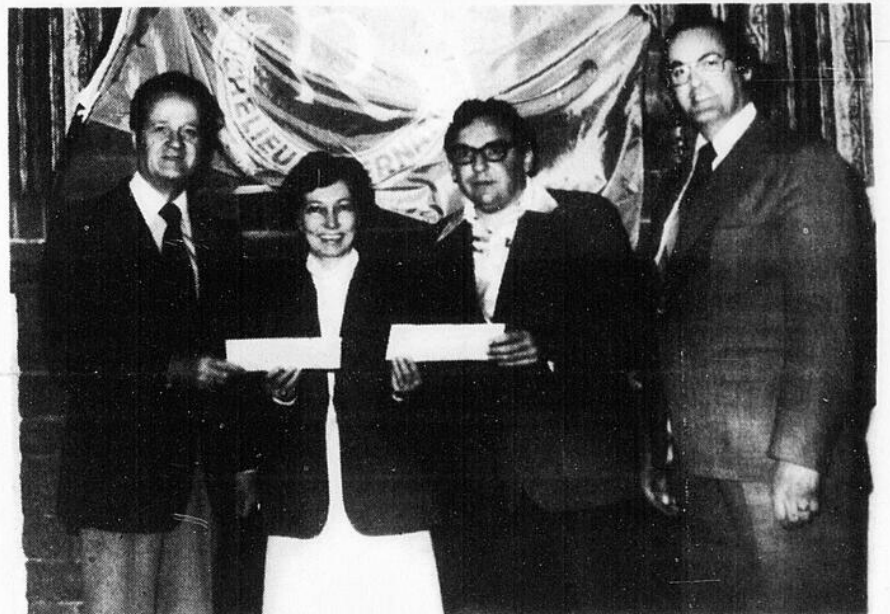
La Société culturelle Québec-Normandie s'adresse à vous par l'intermédiaire de votre journal en demandant de soutenir son action et de nous destiner le montant d'une cotisation. Celle-ci s'élève à \$10.00 par personne soit moins de .40 par paie... Québec-Normandie veut défendre l'origine majoritaire normande des québécois et travailler bénévolement à de multiples contacts entre la Normandie et le Québec, entr'autres parmi le milieu scolaire, les jumelages de villes, les voyages aux sources vers la Normandie les vacances dans des foyers. Sans apport financier l'amitié entre les normands et les québécois reste un rêve. A tous ceux nés en Normandie ou de parents nés en Normandie, à ceux qui connaissent ce coin de France, nous ouvrons nos portes. Lancez des appels écrits ou téléphoniques dans votre ville, votre région ou ailleurs, parlez de nous dans une ronde de l'amitié. Nous donnerons suite à toute communication écrite accompagnée d'un chèque de \$10.00 libellé SCQN. Notre adresse: Société culturelle Québec Normandie 1502 Riverin, Québec G1M 2K5. Le courage de vos ancêtres mérite bien votre geste. Merci d'avance.

Les 18 et 19 août prochains, se déroulera à Caraquet, au Nouveau-Brunswick, le Congrès des Familles Thériault d'Amérique Inc., dans le cadre du festival acadien. A cette occasion, de multiples activités sont prévues. Pour de plus amples informations, communiquer avec Mme Lucie Thériault, secrétaire, C.P. 875, St-Pascal, Comté Kamouraska, JOL 3Y0. Tél.: 1-418-492-3789 ou 1-418-862-0304.

A l'occasion du tricentenaire de la paroisse de St-Pierre, Ile d'Orléans, un comité a été formé pour organiser une rencontre de tous les descendants de Jean Côté, l'un des principaux pionniers de cette Ile et le premier ancêtre au Canada des Côté d'Amérique. Cette rencontre aura lieu le 4 août 1979 à St-Pierre, Ile d'Orléans, sur la terre ancestrale de Martin, fils de Jean Côté. Une invitation particulière est lancée aux familles Côté. Si vous voulez

participer à la fête, veuillez écrire à: Comité des familles Côté, C.P. 118, St-Pierre, I.-O. GOA 4EO (tél.: 828-9672).

Dimanche le 10 juin, un spectacle de ballet-jazz sera donné par la troupe Yves Laurendeau de Québec au Quai D'Orsay, à 2 heures et 8 heures. Comme deuxième spectacle, une revue de mode érotique sera présentée par d'attractifs mannequins.



Sur la première photo, on note, de gauche à droite, le R-prés. Lionel Pelletier, Mme Suzanne Côté, gagnante du voyage à Vancouver, M. Jean-Louis Rouleau et le R-Réjean B. Tremblay, secrétaire trésorier. La deuxième photographie montre le R-prés. Lionel Pelletier, ainsi que le secrétaire Réjean B. Tremblay, présentant le chèque de \$500.00 à M. Raymond Samson, l'heureux gagnant.

Appel d'offres



Gouvernement
du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Projet: 108-0303-9-Construction d'un pont et ses approches au-dessus de la rivière Bleue, sur la route St-Louis-St-Elzéar, dans la municipalité de St-Elzéar, comté de Kamouraska-Témiscouata.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence requise par la Régie des Entreprises de Construction du Québec, et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$20.00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$24,000.00 ou chèque visé: \$12,000.00 ou obligations conformes aux exigences: \$12,000.00.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q. H2M 1L5.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à:
15:00 heures
Le jeudi, 28 juin 1979.

Le sous-ministre
Hugues Morissette



Casino

AFFILIÉ À
ÉPICIERIS UNIS INC.

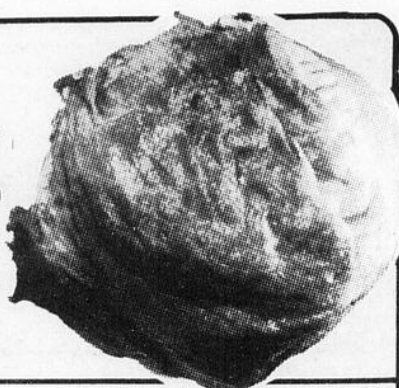
d'aubaines

CABANO

Centre d'Achats

RIVIERE-DU-LOUP

59 Hôtel-de-Ville, 862-3516

FRUITS
ET
LEGUMESLAITUE
POMMEEPRODUIT DE LA
CALIFORNIE
GR. 24CH **.49**

POIVRONS VERTS

"PIMENT" PRODUIT DE LA
FLORIDE CANADA NO 1

LB

.59

PECHES

PRODUIT DE LA CALIFORNIE
CATEGORIE FANTAISIE CANADA NO 1

LB

.79RHUBARBE DE
JARDINPRODUIT LOCAL
CANADA NO 1**6/.69**Rise "n" shines Cristaux à
saveur d'orange,
4 env. de 3 1/4 oz. **4/.89**F.B.I. jus de pommes pur
48 oz. **.72**Bright jus tomates
Fantaisie, 19 oz. **.29**Vachon garniture
Pour tartes, bleuets, ceri-
ses, 19 oz. **1.25**Libby's fèves au lard
"Bien mijotées", 14 oz. **.49**Heinz spaghetti préparé
Sauce tomates, 8 oz. **.31**Cordon bleu poulet
Désossé, 400 gr. **2.49**Cordon bleu ragoût
Boulettes, sauce tomate,
patate, 20 oz. **1.09**Cordon bleu jambon
Dans fesse, 1 lb. **2.99**Coffee mate colorant à café
16 oz. **1.64**Carmelite confitures
Fraises, framboises, 24 oz. **1.31**Map-o-spread
Beurre de sucre, 140 g. **.89**Kraft beurre d'arachides
Crèmeux, 500 gr. **1.25**McLarens marinades
Sucrées, 20 oz. **.85**Schwartz moutarde
Préparée, 24 oz. **.59**Habitant relish sucrée
24 oz. **.95**Sauce hot chicken
Cordon bleu, 19 oz. **.39**Lipton soupe
Poulet et nouilles, 4 env. **.85**Robin hood farine tout
usage
10 k. **5.99**White swan serviettes
De papier asst, blanc, 60 s. **.45**Pampers couches
Premiers pas, 24 **3.79**White swan essuie-tout
Blanc, imprimé, assortis, 2 **1.19**Cocktail de fruits
19 oz. **.79**Champignons
entiers
10 oz. **.84**Pois asst. choix
10 oz. **.28**Café instant
10 oz. **4.19**Mais en grains
Fant. 19 oz. **.44**Bettes marinées
24 oz. **.55**Tomates choix
28oz. **.64**Fèves blanches
2 lbs. **.74**

VIANDES

FOIE DE VEAU
TRANCHE
DECONGELE

LB

2.28CRETON
ST-CASTIN
10 OZ.**1.58**BOEUF HACHE
MI-MAIGRE

LB

1.88PIZZA
DA VINCI
26 OZ. 12 PCS.**2.38**BOLOGNA
MORCEAU
CELLO OU CIRE

LB

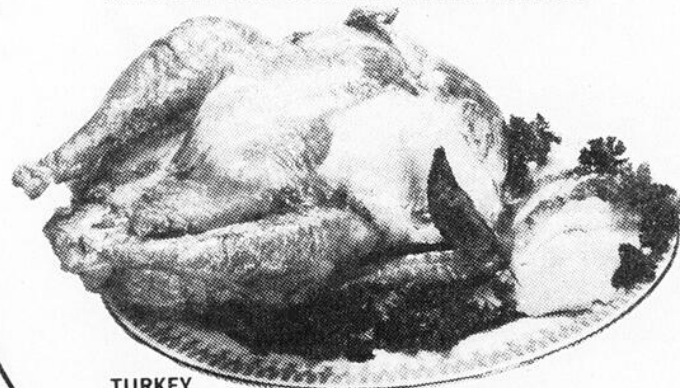
.98FILET DE
TURBOT FRAIS

LB

1.98SALADE
CREMEUSE
BILOPAGE 16 OZ.**.98**

DINDE

CAT. CANADA UTILITE 5 A 12 LIVRES



TURKEY

LB **.98**Kleenex mouchoirs
De papier, Boutique, bleu,
orange, 120f. **.69**Cheez whiz fromage fondu
A tartiner, 2 l. **3.29**Cotonnelle papier toilette
Couleurs ass., 4 roul. **1.08**Velveeta fromage fondu
1 lb. **1.66**Sunlight détergent en poudre
4.8 l. **5.58**Kraft fromage tranché
1 oz., "Singles", 8 oz. **.85**Lux détergent liquide
Pour vaisselle, 32 oz. **1.19**McCain pizza de luxe
15 oz. **1.59**Lifebuoy savon de toilette
3 **.91**Delisle yogourt
Saveurs de fruits asst. 4 de
125 g. **1.19**Kraft beurre d'arachides
Croquant, 500 gr. **1.25**Laval crème glacée
Saveurs asst. 2 l. **1.99**